

LE PIC MAR

NUMERO 4

ISSN 1269-1194

SOMMAIRE

DECEMBRE 1998

P 1 à 5: Le statut du GREBE ESCLAVON dans l'OISE

F. SPINELLI

P 6 à 10: IDENTIFICATION : Les Grèbes en hiver

M. et P. SENGEZ

P 11 à 27: Synthèse des observations de W. Mathot à Moru-Pontpoint en 1997

W. MATHOT

P 28 à 31: Note sur la distribution et l'écologie du Lézard Vert dans l'Oise

R. FRANCOIS

P 32 à 35: Le GUEPIER D'EUROPE : Observations dans l'Oise

F. SPINELLI

P 36 à 39: Première observation d'un VANNEAU SOCIABLE dans l'Oise en 1998

A. ROUGE & M. SENGEZ

P 40 à 41: Première observation d'un PLUVIER GUIGNARD dans l'Oise en 1998

P. SENGEZ

P 42 à 53: Recensement des OISEAUX D'EAU hivernant dans l'Oise en Janvier 1998

J.P. BONNEL

REVUE DU GEOR 60 :

Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise.
2, rue de Pierrefonds - 60127 PONDON.
Téléphone : 03.44.88.61.51.

PRIX : 30 Francs

LE STATUT du GREBE ESCLAVON

Podiceps auritus DANS L'OISE

par : **Franck SPINELLI**

Liste systématique des données disponibles pour l'Oise de 1978 à 1997.

De 1978 à 1987 :	- Pas d'observations.	
En 1988 :	- 21/11/1988 :	- 1 à Montreuil sur Thérain.
En 1989 et 1990 :	- Pas d'observations.	
En 1991 :	- 15/01/1991 :	- 1 à Verneuil-en-Halatte.
De 1992 à 1994 :	- Pas d'observations.	
En 1995 :	- 05/02/1995 :	- 1 à Moru Pontpoint.
	- 14/02/1995 :	- 1 à Moru Pontpoint.
	- 18/02/1995 :	- 1 à Moru Pontpoint.
	- 26/02/1995 :	- 1 à Moru Pontpoint.
	- 04/03/1995 :	- 1 à Moru Pontpoint.
	- 11/03/1995 :	- 1 à Moru Pontpoint.
En 1996 :	- 07/02/1996 :	- 2 à Moru Pontpoint.
	- 24/02/1996 :	- 1 à Verneuil-en-Halatte.
	- 02/03/1996 :	- 2 au Bois d'Ageux.
	- 03/03/1996 :	- 2 au Bois d'Ageux.
	- 08/03/1996 :	- 2 au Bois d'Ageux.
	- 17/03/1996 :	- 2 à Bailleul sur Thérain.
	- 23/03/1996 :	- 1 à Verneuil-en-Halatte.
	- 09/11/1996 :	- 5 à Moru Pontpoint.
En 1997 :	- 05/01/1997 :	- 1 à Verneuil-en-Halatte.
	- 10/01/1997 :	- 1 à Pont-Sainte-Maxence.
	- 11/01/1997 :	- 1 à Verneuil-en-Halatte.

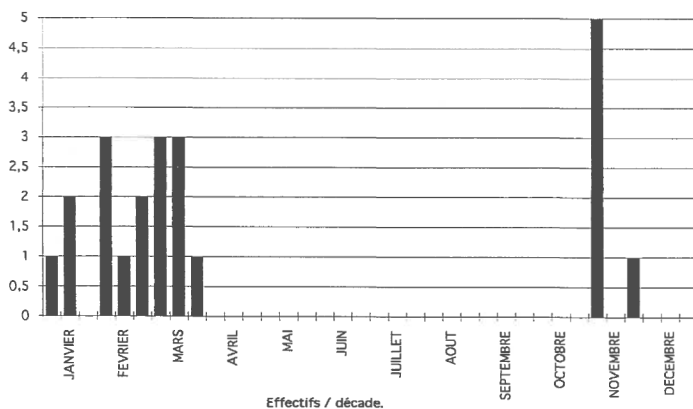
DISCUSSION.

Remarques préliminaires :

Il est important de garder à l'esprit que les données présentées ci-dessus ont été recueillies sans aucun souci de méthodologie. Les résultats qui en découlent sont donc à prendre avec quelques réserves car les prospections n'ont pas été exhaustives pour l'ensemble de notre département et d'autre part, les sites d'observations eux même n'ont pas fait l'objet d'une prospection régulière.

Ce travail est avant tout une synthèse des observations réalisées dans l'Oise ces dernières années, dans le but de mettre en évidence les principaux sites d'hivernage où le Grèbe esclavon peut être observé. Il pourra également servir de base de travail pour les ornithologues désireux de faire une étude plus poussée sur cette espèce et surtout faire connaître aux nouveaux membres de notre association les lieux et périodes pendant lesquelles ils peuvent observer le Grèbe esclavon dans l'Oise.

Graphique n°1 : Effectifs cumulés de 1978 à 1997 - Répartition par décades.



D'une manière générale on peut constater que les effectifs de Grèbe esclavon présents dans l'Oise sont assez faibles, excepté une donnée exceptionnelle pour notre département de 5 individus à Moru Pontpoint au mois de novembre 1995.

La répartition par décade est conforme au statut de l'espèce. Strictement hivernant en France, les observations se répartissent généralement du mois d'octobre (beaucoup plus rarement fin septembre) au mois d'avril ou quelquefois en mai. Sa présence dans l'Oise, du mois de novembre au mois de mars inclus, s'inscrit donc bien dans cette période.

Sur le littoral de la Somme, on a pu noter des observations à des dates extrêmes comme le 22 août 1994 ou encore le 27 mai 1981 (François SUEUR *in* Liste commentée des oiseaux de Picardie).

Le GREBE ESCLAVON dans L'OISE.

Nous n'aborderons pas ici les aspects liés à son identification (voir l'article de Pierre et Marc SENGEZ dans ce même numéro).

Parmi l'ensemble des grèbes observables dans l'Oise, le Grèbe esclavon est celui qui est le plus rare et dont les effectifs sont les plus faibles.

D'une manière générale, si l'on se réfère au graphique n°1 on peut constater que l'hivernage du Grèbe esclavon dans l'Oise n'est pas régulier et un maximum de données se concentre au mois de novembre puis en février/mars en relation avec les mouvements migratoires de cette espèce.

Les stationnements de longue durée sont relativement rares en France, aussi la présence d'un individu du 05/02/1995 au 11/03/1995 à Moru-Pontpoint, soit pendant plus d'un mois, mérite d'être signalé.

I - L'HIVERNAGE

En France, le Grèbe esclavon hiverne principalement le long du littoral atlantique et sur les côtes de la Manche avec une mention particulière pour les ports de Dunkerque et d'Antifer, le golfe du Morbihan, la côte est du Cotentin jusqu'à la Charente-Maritime ainsi que les alentours de l'île de Ré (Marc DUQUET *in* Ormithos Vol 4 N°1).

Les observations à l'intérieur des terres sont beaucoup plus rares avec, le plus souvent, des effectifs plus faibles. Avec un nombre moyen d'individus compris entre 1 et 2, l'Oise ne déroge pas à cette règle.

L'hivernage en France est d'ailleurs très marginal, puisque selon Xavier COMMECY *in* "Atlas des oiseaux de France en hiver", sur les 15000 individus qui hivernent plus régulièrement sur les côtes de la Baltique et de la mer du Nord, seulement 200 passent la mauvaise saison dans notre pays. A cette époque, le Grèbe esclavon va préférentiellement stationner sur les secteurs à haut niveau trophique comme les baies et les estuaires maritimes.

Cas particulier de l'hiver 1995/1996.

Comme de nombreuses personnes auront pu le remarquer, l'hiver 1995/1996 s'est caractérisé par un afflux assez exceptionnel de Grèbe esclavon à l'intérieur des terres et dans le sud de la France (Alpes-Maritimes ou Bouches du Rhône par exemple).

En effet, selon Marc DUQUET dans son article "Important afflux de Grèbes esclavons en France en février 1996" - Ormithos Vol 4 N°1, cette année là, l'effectif français hivernant a été de l'ordre de 600 individus (588 plus précisément), alors que les autres années, la moyenne des hivernants oscille plutôt autour de 200 individus.

Toujours selon cet auteur, le gros des effectifs aurait atteint notre pays en novembre et décembre 1995 pour atteindre des maxima dans le courant du mois de février 1996.

Cette situation exceptionnelle a également été mise en évidence dans notre département avec des contacts nettement plus nombreux, tant au niveau des sites que des effectifs, dans le courant des mois de février et mars 1996. Ces observations sont certainement aussi à mettre en relation avec le passage pré-nuptial.

II - LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES.

Le passage post-nuptial.

La France étant située à l'extrémité méridionale des quartiers d'hiver du Grèbe esclavon, on ne peut réellement parler de migration post-nuptiale, excepté pour les individus (relativement rares) qui hivernent dans le sud de la France. L'espèce atteint ainsi quelquefois la méditerranée et a déjà été signalée en Corse (Marc DUQUET *in* "La faune de France", 1993). Cependant, l'hivernage étant régulier dans l'ensemble des régions situées au nord de la Loire, des mouvements migratoires peuvent tout à fait être décelés dans notre département.

Une autre des conséquences directes de cette position méridionale fait que les contacts avant le mois de novembre sont relativement rares en France et donc aussi dans l'Oise.

Le passage pré-nuptial.

Le passage pré-nuptial, quand à lui, se déroule principalement en février/mars et beaucoup plus rarement en avril/mai sous nos latitudes. Il en est de même dans l'Oise où les mois de février et mars sont les plus favorables à l'observation de cette espèce (cf graphique n°1).

A cette période le Grèbe esclavon regagne ses zones de reproduction pour les atteindre en général en mai ou juin, ce qui correspond aux périodes classiques de ponte chez cette espèce. Selon Paul GEROUDET, les principaux sites de reproduction se situent dans les pays suivants : Canada, Alaska, Nord de la Sibérie, Russie et Europe (Ecosse, Islande, Finlande et Scandinavie).

CONCLUSION.

Cette petite synthèse a essentiellement pour vocation de préciser le statut du Grèbe esclavon dans l'Oise ainsi que les secteurs et les périodes les plus favorables à l'observation de cette espèce.

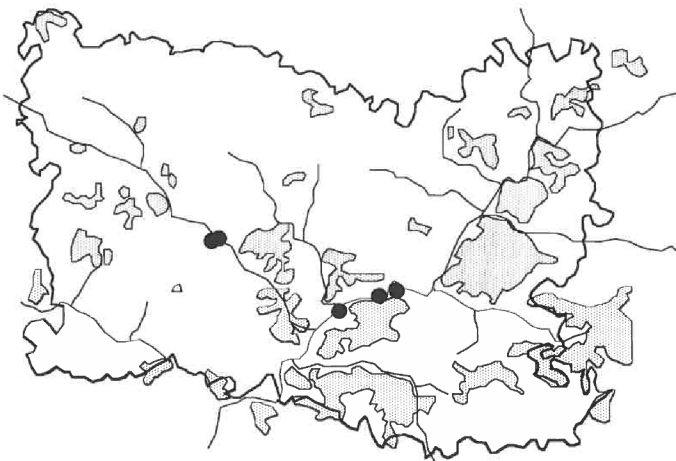
On peut donc dire que :

Le Grèbe esclavon - *Podiceps auritus* est un hivernant strict dans l'Oise avec des effectifs relativement faibles.

Les périodes les plus favorables à son observation correspondent :

- au passage pré-nuptial : février / mars.
- au passage post-nuptial : novembre.

Sites d'observation du Grèbe esclavon - *Podiceps auritus* dans l'Oise.



Remerciements.

Je tiens à remercier Pierre et Marc SENGEZ ainsi que Cédric LOUVET pour la relecture de cet article et leurs remarques constructives ainsi que l'ensemble des membres du GEOR 60 qui envoient régulièrement leurs observations sans lesquelles cette synthèse n'aurait pu voir le jour.

Bibliographie.

- DUQUET (M.), 1997 : Important afflux de Grèbes esclavons Podiceps auritus en France en février 1996 - ORNITHOS Volume 4 Numéro 1.
- DUQUET (M), 1993 : La faune de France - Muséum National d'Histoire Naturelle, 463 pp.
- GEROUDET (P.), 1988 : Les palmipèdes - Delachaux et Niestlé, 284 pp.
- HARRISON (P), 1995 : Oiseaux de mer : Guide d'identification - Editions Broquet, 448 pp.
- JONSSON (L.), 1994 : Les oiseaux d'Europe, d'Afrique du nord et du Moyen-orient - Nathan, 559 pp.
- SUEUR (F.), 1995 : Liste commentée des oiseaux de Picardie - François Sueur Editeur, 61 pp.
- YEATMAN-BERTHELOT (D.), 1991 : Atlas des oiseaux de France en hiver - Société Ornithologique de France, Muséum National d'Histoire Naturelle, 573 pp.

Identification des Grèbes en hiver

Les Grèbes sont sans doute les oiseaux les mieux adaptés à la vie aquatique et ce n'est pas sans raison.

En effet, leurs pattes sont situées très en arrière du corps, ce qui améliore la propulsion dans l'eau. Ils possèdent également des membranes ou palmures de chaque côté des doigts.

Les Grèbes sont très rapides et agiles sous l'eau, condition indispensable pour la pêche. De même, on peut remarquer leur faculté d'immerger plus ou moins leur corps dans l'eau au gré de leurs émotions. Inquiets, ils chassent l'air renfermé dans leur duvet, ne laissant que le cou et une partie du dos émergés, prêts pour la plongée immédiate.

Ils sont par contre très maladroits sur terre et il n'y a qu'à les observer sur leurs nids pour s'en rendre compte.

Ces oiseaux sont facilement observables dans notre région et nous allons tâcher, ici, de détailler les traits caractéristiques de leur plumage hivernal.

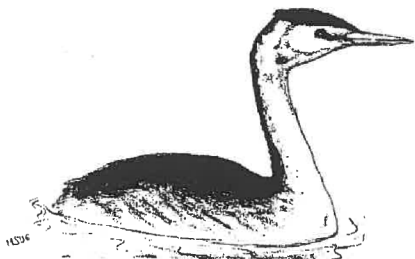
LE GREBE HUPPE (*Podiceps cristatus*)

L'ordre des Podicipédiformes ne comprend qu'une seule famille en Europe : celle des Grèbes.

"*Podiceps*" vient du latin "*podis*" = croupion et "*pes*" = pied, les deux termes accolés signifient que les pattes sont situées très en arrière du corps.

Le nom latin "*cristatus*" signifie : qui a une crête, une aigrette ou une huppe.

Commun dans notre région, il fréquente les étangs toute l'année. Il est plus abondant en hiver, car les populations d'Europe du Nord viennent hiverner dans notre région.



C'est le plus grand des Grèbes visibles chez nous :

Longueur : 46-51 cm

Envergure : 85-90 cm

Poids : 650-1400 g

Périodes de mues

Adulte	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Jeune	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

- Sa huppe disparaît en hiver, le cou est long et fin, le bec rose et assez long. La calotte est sombre, les joues blanches.
- Un trait sombre relie l'œil au bec, surmonté par un espace blanc sous la calotte, ce dernier critère n'existe pas chez le Grèbe jougris.
- Le dessous du corps, quand il est visible, est très clair.
- Le Grèbe huppé juvénile garde quelques traces de raies sur la tête.
- L'identification du Grèbe huppé en hiver ne présente pas de difficultés majeures.

LE GREBE JOUGRIS (*Podiceps grisegena*)

Le nom latin "*grisegena*" vient de "*gena*" = la joue et "*griseis*" = gris.

Il est observé le plus souvent en période hivernale d'Octobre à Mars, avec un maximum en Décembre. Néanmoins, quelques cas d'estivage ont pu se produire, principalement à Verneuil en Halatte.

Son aire de nidification se situe en Europe du nord-est; en hivernage, il est plus abondant sur les côtes qu'à l'intérieur des terres.

Plus petit et plus ramassé que le Grèbe huppé avec un cou plus court et plus épais, sa silhouette permet aisément de le différencier de l'espèce précédente.



Longueur : 40-50 cm
Envergure : 75-85 cm
Poids : 480-920g

Périodes de mues

Adulte	J	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Jeune	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	

- Le dos est gris noirâtre, les flancs tachetés de gris. Le cou assez court et épais est gris-brun contrastant avec la gorge et le menton blancs.
- La calotte noire atteint l'œil et s'estompe progressivement vers les joues plus claires. Le bec en forme de dague est gris foncé avec une tâche jaune plus ou moins étendue à la base.
- Le principal risque de confusion possible reste avec le Grèbe huppé. Les différences sont toutefois assez nettes : chez le Grèbe huppé, la silhouette avec un cou fin, le bec long et rose, l'espace blanc entre l'œil, la calotte et la racine du bec sont de bons critères distinctifs.
- Le Grèbe jougris juvénile/1^{er} hiver garde lui quelques traces de roux sur le cou, et les raies sombres en travers des joues s'estompent progressivement au cours de l'automne.

Juv le 5/10/97 à Moru



Juv le 28/10/97 à Moru



LE GREBE ESCLAVON

(*Podiceps auritus*)

Le nom latin "*auritus*" signifie: qui a de longues oreilles, il évoque la bande dorée derrière l'œil qui se termine en pinceau et qu'arborent les adultes en été. " Esclavon " est un terme employé par Buffon. Il se rapporte à la Slavonie ou Esclavonie. Cette ancienne dénomination désigne deux régions, l'une en Austro-Hongrie, l'autre un ancien royaume d'Europe du nord (région de Lübeck). Cette dernière région borde la mer Baltique et est un des lieux de reproduction du Grèbe esclavon.

Nicheur dans les régions boréales d'Europe du nord, il hiverné régulièrement en France le long des côtes de la Manche et de l'Atlantique.

Il apparaît sporadiquement à l'intérieur des terres dans la moitié nord de la France, notamment dans l'Oise de Novembre à Mars, avec un maximum en Mars.

C'est un petit Grèbe de taille intermédiaire entre le Grèbe huppé et le Grèbe castagneux :

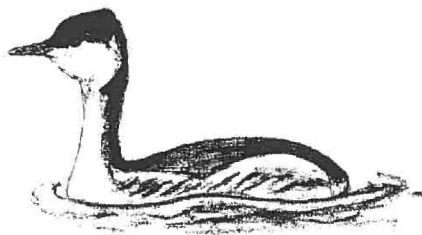
Longueur : 31-38 cm

Envergure : 59-65 cm

Poids : 300-470 g

Périodes de mues

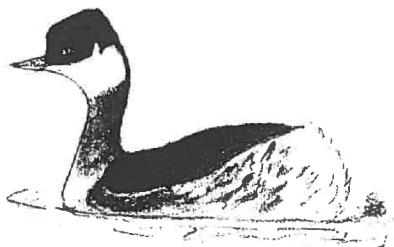
Adulte	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Jeune	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D



- En plumage d'hiver, le Grèbe esclavon est nettement noir et blanc, le dos est presque plat, le front plutôt bas, le cou assez épais, l'arrière-train n'est pas ébouriffé comme chez les Grèbes castagneux et à cou noir.
- La calotte sombre atteint l'œil sans l'englober et contraste fortement avec le blanc des joues. Le bec est droit, foncé avec la pointe pâle. Une tâche pâle entre l'œil et le bec (lores) est fréquente.
- La couleur du plumage, noir et blanc, permet d'écarter facilement lorsque l'éclairage est bon, une confusion avec le Grèbe castagneux, aux formes par ailleurs différentes.
- L'angle du bec et du front est un critère pratique afin d'écarter un Grèbe à cou noir: chez ce dernier le front forme un angle presque droit avec le bec, alors que chez le Grèbe esclavon le bec et le front se prolongent avec un angle assez faible.
- Chez les individus de 1^{er} hiver, les joues peuvent être marquées de taches grises diminuant ainsi le contraste avec la calotte noire.

LE GREBE A COU NOIR (*Podiceps nigricollis*)

Le nom latin "*nigricollis*" signifie: à cou noir et évoque donc le plumage d'été



Longueur : 28-34 cm
Envergure : 56-60 cm
Poids : 230-450 g

Périodes de mues

Adulte	J	F	M	A	M	J		A	S	O	N	D
Jeune	J	F	M	A	M	J		A	S	O	N	D

Le Grèbe à cou noir se reproduit principalement dans le centre de la France, de la Sologne aux Dombes, plus rarement dans le nord-est.

Sa nidification est souvent conditionnée par l'existence de colonies de Laridés, avec lesquels il s'associe presque toujours. On note également une certaine expansion avec des cas de nidification en Lorraine, dans le Nord-Pas de Calais.

Ce sont les oiseaux d'Europe du nord qui viennent hiverner dans notre pays, essentiellement le long des côtes, mais aussi à l'intérieur dans la partie nord de la France. Les effectifs sont plus importants lors des hivers rigoureux.

Un peu plus petit que le Grèbe esclavon, ses formes se rapprochent du Grèbe castagneux.

- Le dos est arrondi, l'arrière-train souvent ébouriffé. Le cou assez épais est blanc grisâtre. La calotte noire s'étend jusqu'en-dessous de l'œil et s'estompe sur les joues, sa limite n'est donc pas aussi nette que chez le Grèbe esclavon.
- Le front est nettement bombé, des tâches blanches sur les lores peuvent exister, elles sont alors très petites et beaucoup moins visibles que chez le Grèbe esclavon.
- Le bec mince est entièrement noir, légèrement retroussé, accentuant l'impression d'un angle presque droit avec le front.

LE GREBE CASTAGNEUX

(*Tachybaptus ruficollis*)

Le nom latin "*ruficollis*" vient de "*rufus*" = roux et de "*collum*" = cou.

Le terme "castagneux" est un dérivé de châtain qui évoque la couleur des joues et de la gorge en été.

Le Grèbe castagneux est répandu partout en France, se contentant de petits plans d'eau où son chant typique signale sa présence. Sédentaire, il est visible chez nous toute l'année.



C'est le plus petit de nos Grèbes :

Longueur : 25-29 cm

Envergure : 40-45 cm

Poids : 120-320 g

Périodes de mues

Adulte	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Jeune	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

- Sa forme ronde, compacte est caractéristique. Le cou court, le dos rond et l'arrière-train ébouriffé dessinent une silhouette typique.
- En plumage d'hiver, la teinte des joues, du cou et de des parties inférieures est beige, chamais-crème. Les parties supérieures sont brunes, la gorge et les sous-caudales blanchâtres. L'ensemble ne présente jamais de contraste noir et blanc aussi marqué que chez les Grèbes à cou noir ou esclavon.
- Le bec est épais, très différent du bec fin du Grèbe à cou noir.

Nous citerons pour mémoire le **Grèbe à bec bigarré** "*Podilymbus podiceps*" originaire d'Amérique du Nord dont l'apparition en France reste occasionnelle : il n'est mentionné que trois fois en France sur les côtes et la probabilité de son observation dans l'Oise est minime !

L'observation des Grèbes en hiver demande donc un minimum de rigueur pour bien identifier certaines espèces proches. La silhouette et la forme de l'oiseau permettent souvent à elles seules une détermination fiable. Bien avoir "dans l'œil" le gabarit des Grèbes huppés et castagneux permet de repérer plus facilement les individus d'espèces moins communes.

Bibliographie:

Guides : L.JONSSON, H.HEINZEL, R.PETERSON, B.BRUUN

Ouvrages: Identifier les oiseaux par A.HARRIS

L'Etymologie des noms d'oiseaux par P.CABARD,

La Faune de France par Marc DUQUET, Muséum National d'Histoire Naturelle

Les Palmipèdes par Paul GEROUDET

Reconnaître les plumes, les traces et les indices des oiseaux par R. BROWN, J. FERGUSSON

Dessins : Marc SENGEZ

Rédaction : Pierre et Marc SENGEZ

Remerciements:

Nous tenons à remercier chaleureusement Franck SPINELLI qui a bien voulu relire ce texte.

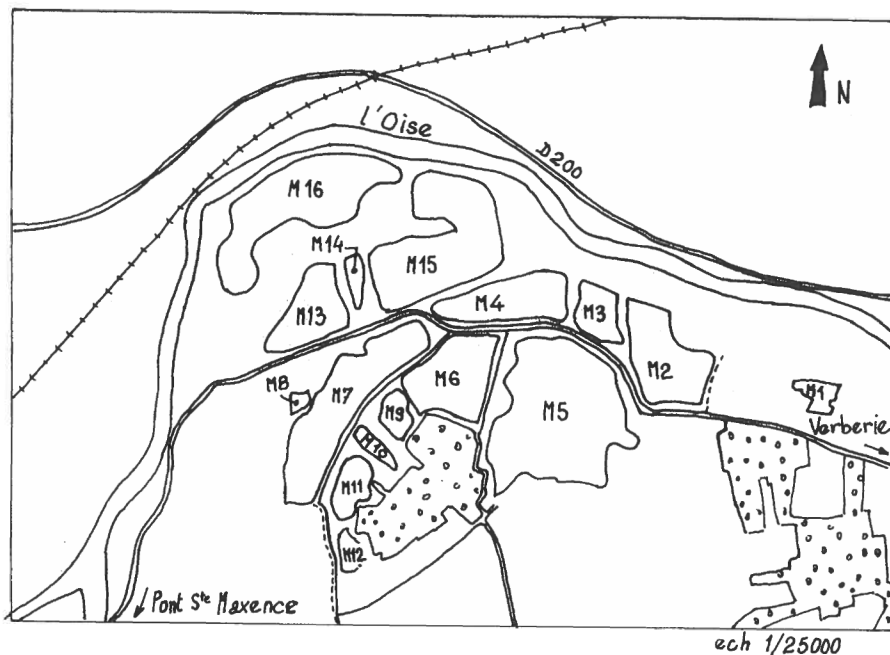
MORU 1997

◆ Evolution annuelle de l'effectif des oiseaux migrateurs,
hivernants et nicheurs
sur le site de Moru-Pontpoint
en 1997.

◆ Réflexions sur l'avenir du milieu.

par William MATHOT

GRAVIERES
DE
MORU-PONTPOINT



ANNEE 1997

❖ PREAMBULE.

Cette mini étude n'est pas exhaustive. Elle a pour objectif de synthétiser toutes mes observations faites sur le site de Moru, pour l'année 1997, complétées par celles des membres du GEOR, et traite essentiellement des oiseaux d'eau. Tous ne font pas l'objet de la même analyse, soit parce que les données quantitatives de certaines espèces sont insuffisantes, soit parce que les périodes où l'oiseau a stationné sont trop courtes. Dans ce cas, seules les données brutes seront mentionnées.

Le statut des espèces, leur situation relative par rapport aux étangs, l'état physique de ces derniers, sont spécifiques à l'année 1997.

Des espèces remarquables ont migré sur des sites proches comme Verberie, Verneuil en Halatte ou Chevrières. Tous ces sites sont en relation étroite et les oiseaux passent sans cesse de l'un à l'autre. Cependant dans ce document il ne sera tenu compte que du site de Moru - Pontpoint car c'est le seul que j'ai suivi régulièrement.

En consultant les actualités du GEOR, on constate que la plus forte pression d'observation s'est faite pendant le week end et seuls quelques jours de la semaine ont été utilisés. Le suivi n'a pas été journalier. Il est donc évident que, dans ces conditions, tous les oiseaux passant sur le site n'ont pas été répertoriés. Néanmoins, cela permet d'avoir un aperçu assez précis de l'évolution des populations des principaux hivernants et migrateurs fréquentant les plans d'eau de Moru.

❖ METHODOLOGIE.

Mes observations ont eu lieu principalement sur les plans d'eau n° 5 et 16 à raison de trois heures hebdomadaires, en moyenne, réparties sur deux jours hors week-end, toute l'année, sauf au mois d'août où je suis allé observer sous d'autres ciels.

Les quantités citées en référence de chaque espèce correspondent au maxi par décennie.

❖ SITUATION GEOGRAPHIQUE.

Situé sur la rive gauche de l'Oise, entre le village de Verberie et celui de Pont St Maxence, formé d'étangs artificiels, restes de carrières d'extraction de grève, orienté suivant un axe NE-SO très favorable à la migration, le site de Moru est un excellent repère topographique et un lieu de halte migratoire et d'hivernage privilégié pour les oiseaux d'eau dans l'Oise.

Le site composé de 16 étangs, privés pour la plupart, s'étend sur une superficie d'environ 300 ha.

Derrière le plan d'eau n°6, des étangs ont été aménagés récemment. Quelques limicoles, des anatidés, des mouettes et des sternes fréquentent ces étangs. A l'avenir, une visite régulière s'impose pour bien appréhender la situation de Moru dans son ensemble.

❖ GENERALITES .

La vague de froid qui a gelé tous les étangs, du 23 décembre 1996 au 18 janvier 1997, a éloigné bon nombre d'hivernants qui se sont repliés sur les rivières avoisinantes ou qui ont fuit un peu plus loin vers le sud laissant les étangs quasiment déserts.

Deux plans d'eau sont particulièrement visités par les oiseaux ;

- le n° 5, le plus important, est fréquenté principalement par les grèbes, les anatidés et les laridés.

- le second, le n°16, avec ses rives fangeuses, offre le gîte à quelques anatidés mais surtout aux limicoles. La friche qui le borde, est visitée par de nombreux passereaux.

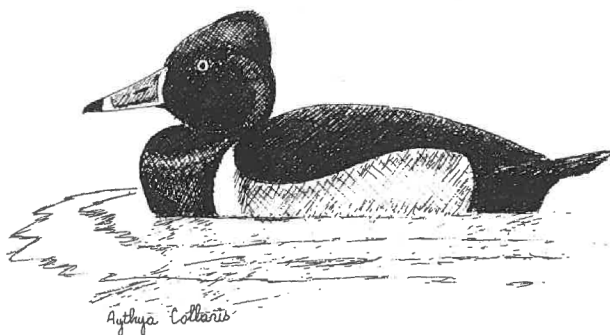
❖ PRESENTATION SOMMAIRE DES ESPECES .

La Mouette rieuse, avec des effectifs hivernaux toujours importants, est l'espèce la mieux représentée.

Les Foulques macroules, les Fuligules milouins et morillons, les Grèbes huppés, sont aussi proportionnellement très nombreux.

Avec des effectifs moins importants mais réguliers, les canards, les Grèbes castagneux et à cou noir, les Grands cormorans, les Cygnes tuberculés, les Garrots à œil d'or et les Petits Gravelots ont été régulièrement observés.

D'autres espèces beaucoup moins nombreuses ont utilisé plus ou moins régulièrement ce site. Notons entre autres ; les Grèbes jougris, les Plongeurs arctiques, quelques Bécasseaux et Chevaliers, les Sternes et les Guifettes .



❖ STATUT DES PRINCIPAUX HIVERNANTS ET MIGRATEURS.

Plongeon arctique. (*Gavia arctica*)

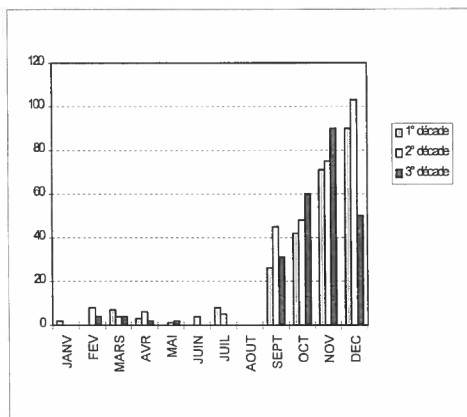
C'est l'un des rares sites, avec Verneuil en Halatte où l'espèce est observée. Régulier en hiver sur le littoral, le plongeon est accidentel dans l'Oise. Il nous a honoré de sa présence à deux reprises.

1 du 16/11 au 30/11.

2 (1H1 + 1 adulte) le 19/12.

Grèbe huppé. (*Podiceps cristatus*)

Présent toute l'année, le Grèbe huppé voit ses effectifs se multiplier par 8 à 10 en hiver. Quelques herbes aquatiques, sur des petits étangs à l'écart des activités humaines, permettent à l'espèce de nidifier en petit nombre.



L'absence de données en août est le fait d'un manque de prospection à cette période.

Moins de 10 Grèbes huppés sont présents de février à septembre.

L'effectif monte à 26 individus en septembre, s'accroît régulièrement, et atteint un maxi de 103 oiseaux à la deuxième décade de décembre.

Grèbe jougris. (*Podiceps grisegena*)

Migrateur et erratique, hivernant régulier sur les côtes de la Manche, le Grèbe jougris est un hivernant occasionnel à Moru. Sa présence en période de nidification est rare: un individu a été observé pendant 2 semaines complètes à Verneuil en Halatte en 1996.

2 le 24/03 1 le 07/04 1 le 05/10 2 du 28/10 au 10/11.

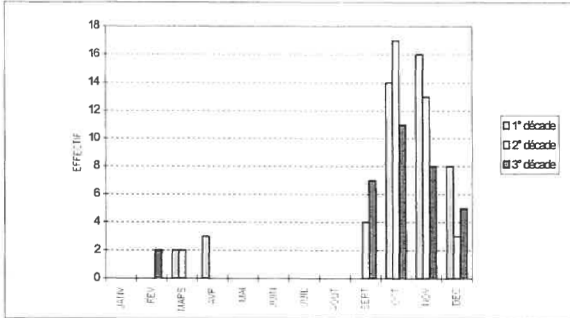
Grèbe à cou noir. (*Podiceps nigricollis*)

Dans l'Oise, depuis 1986, cette espèce a été observée tous les mois de l'année avec un maximum d'observations de juillet à octobre.

1 le 26/03 3 les 28 et 29/03 3 le 02/04 1 les 07 et 08/04 2 le 09/04
1 le 02/09 1 le 25/09 1 le 01/10 1 les 17, 18 et 22/10

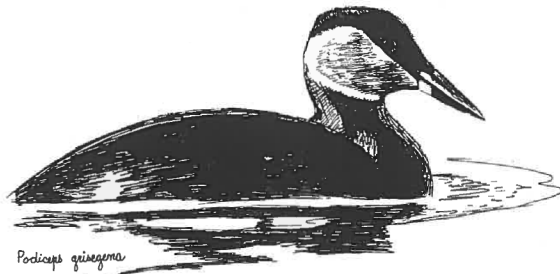
Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*)

Migrateur partiel, présent de septembre à avril, le Grèbe castagneux, espèce nicheuse en petite quantité partout dans l'Oise, est un nicheur occasionnel sur le site de Moru. La physionomie des étangs n'est pas propice à sa nidification ; berges engazonnées, manque de végétation sur les rives et dans l'eau.



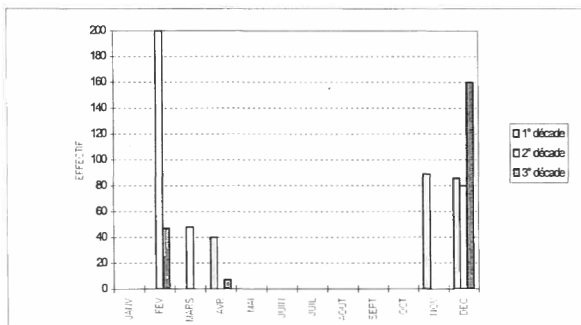
Rappel : l'absence d'individu en janvier correspond à la période de gel des plans d'eau.

Les premiers migrateurs postnuptiaux arrivent en septembre.
L'espèce est à sa plus forte densité en octobre et novembre.
Le maxi est atteint à la deuxième décade d'octobre avec 17 individus.



Grand Cormoran. (*Phalacrocorax carbo*)

C'est un hôte hivernal dont l'effectif est en expansion.



Maxi: 200 le 15/02

Il fréquente les étangs de Moru pour pêcher, mais a utilisé les grands arbres de l'île de l'étang du bois de la Mineuse à Longueil Ste Marie, comme dortoir. Depuis la situation à Longueil a changé ; tous les arbres de l'île ont été abattus.

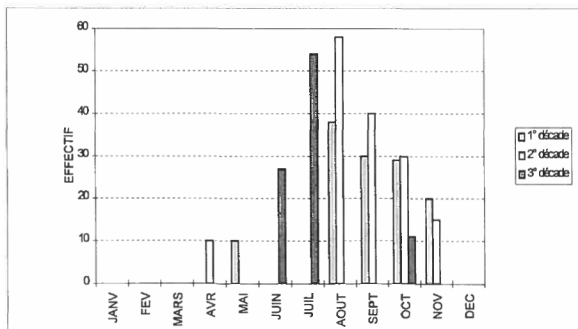
Héron cendré. (*Ardea cinerea*)

C'est un oiseau régulier dans l'Oise et à Moru en particulier. Il y a peu de données sur cette espèce. Peut être est-elle considérée comme "commune" par les ornithologues. Malgré quelques tentatives plus ou moins fructueuses, sa nidification est toujours à rechercher dans l'Oise.

Maxi : 6 le 06/09 5 le 22/10 4 le 06/12

Cygne tuberculé. (*Cygnus olor*)

Migrateur, hivernant et nicheur régulier, le Cygne tuberculé est constamment présent sur le site, en quantité variable, suivant le flux migratoire. Son effectif semble être en expansion depuis 1970.



Maxi 58 le 15/08

1 couple a niché dans les saules de l'étang n° 14

Cygne noir. (*Cygnus atratus*)

Cette espèce, échappée de captivité, constitue une originalité ornithologique.

1 le 17/07 1 les 11 et 30/08 1 les 2, 10 et 20/09.

Oie rieuse. (*Anser albifrons*)

2 le 05/01

Migrateur et hivernant sur les côtes picardes, l'oie rieuse est rare à l'intérieur des terres.

Il ne s'agit que de la cinquième observation pour l'Oise depuis 1985 avec cette même année 1997. (12 le 19/01/1997 à Rethondes.)

Oie cendrée. (*Anser anser*)

Régulier sur le littoral et dans l'Oise, c'est un migrateur plus occasionnel à Moru.

2 le 05/11.

Le passage pré-nuptial culmine en fin février/début mars et le post-nuptial courant novembre.

Tadorne de Belon. (*Tadorna tadorna*)

Sauvé de l'extinction par des mesures de protection au Danemark en 1931, ses effectifs commencèrent à croître après sa protection totale en 1959.

Migrateur partiel, le Tadorne de Belon est observé régulièrement en petite quantité.

12 le 05/01 2 le 09/04 1 le 01/05 3 le 29/10 8 le 06/12
11 le 23/03 3 le 30/04 3 le 17/05 10 le 21/12

Canard siffleur. (*Anas penelope*)

Migrateur régulier à faible effectif.

8 le 12/02 8 le 06/04 1 le 22/11
3 le 15/02 1 les 1, 3, et 08/05 4 le 02/12
4 le 21/03 1 les 04 et 06/12

Canard colvert. (*Anas platyrhynchos*)

Présent toute l'année, il niche à Moru.

Canard chipeau. (*Anas strepera*)

Migrateur régulier, la population du Canard chipeau évolue en fonction de la météo. Les rigueurs hivernales qui sévissent dans le nord de l'Europe, font affluer des petites troupes de Canard chipeau.

5 le 29/10 10 le 01/11 1 le 16/11 14 le 05/12
9 le 12/11 4 le 18/11 22 le 06/12
8 le 15/11 4 le 21/11 5 le 27/12
6 le 30/11

En France, le Chipeau est répandu dans toutes les zones humides, au nord d'une ligne Bordeaux-Grenoble, et en Camargue.

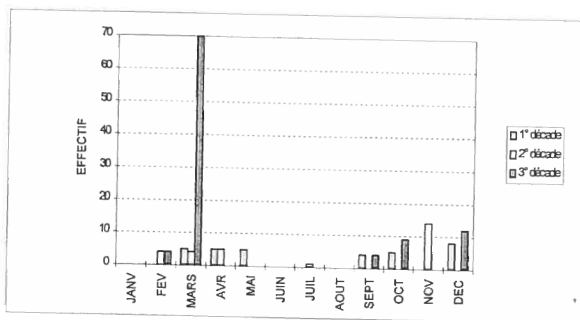
Cette espèce holarctique en régression partout en France, à besoin d'une végétation dense autour des étangs pour nicher. Ceux de Moru n'offrent pas les conditions souhaitables à sa nidification, aussi le Canard chipeau ne les utilise-t-il que comme halte migratoire.

Canard pilet. (*Anas acuta*)

Il y a peu de données pour cette espèce qui s'observe plus facilement au cours de sa migration prénuptiale et plus particulièrement en février et surtout en mars qui regroupe le plus gros des effectifs observés.

6 le 22/02 4 le 25/02 16 le 05/12 Rien en mars. La nature est capricieuse !

Canard souchet. (*Anas clypeata*)



Oiseau partiellement migrateur, le canard souchet passe régulièrement, en petit nombre sur le site de Moru.

Maxi : 70 le 21/03 ce qui est exceptionnel pour Moru !

14 le 17/11 12 le 02/12

Sarcelle d'hiver. (*Anas crecca*)

Migrateur partiel. La population française de sarcelle d'hiver est supposée être en majeure partie sédentaire.

4 le 28/02 1 le 01/11

3 le 01/03 1 le 11/11

1 le 12/03 3 le 21/11

Sarcelle d'été. (*Anas querquedula*)

2 (1m + 1f) le 08/04

L'absence de végétation rivulaire est très certainement un facteur qui joue en la défaveur de cette espèce qui préfère plus souvent les bassins de décantation de Chevrières tout proches.

La migration prénuptiale culmine en mars et début avril.

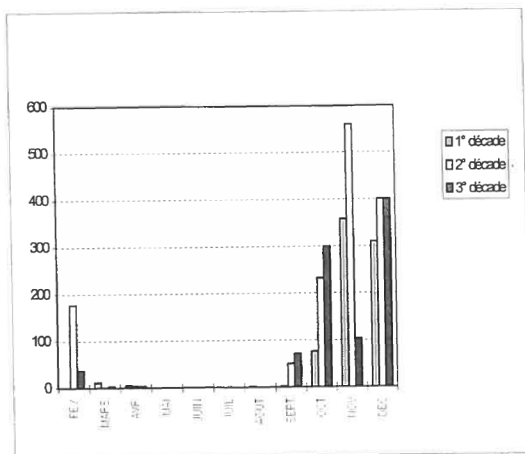
La migration postnuptiale, de plus faible amplitude, a son apogée en août.



Fuligule milouin. (*Aythya ferina*)

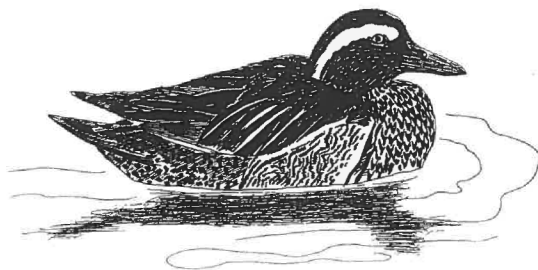
Espèce paléarctique monotypique, le Fuligule milouin s'impose comme l'hôte incontournable des étangs de Moru. Son arrivée, en septembre, redonne de la vie au site qui semblait "endormi."

Dès le mois d'octobre, un contingent d'hivernants de provenance de l'Europe du nord vient gonfler les effectifs.



Un gros passage de migrateurs, à la deuxième décade de novembre, fait grimper le maxi à 560 individus.

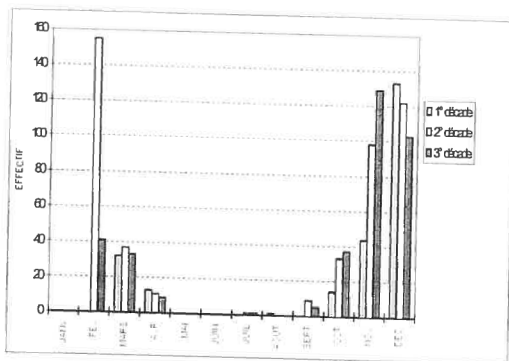
De mai à août, *Aythya ferina* est rarement observé sur le site. Pour nicher, celui-ci préfère les étangs riches en végétation immergée. (Myriophylle, Cératophyle, Renoncule aquatique .) dont il se nourrit.



Aythya ferina

Fuligule morillon. (*Aythya fuligula*)

Le Fuligule morillon nidifie dans l'Oise depuis 1990. Sa reproduction, en France, a lieu de la mi-avril à la fin août.



Il s'absente de Moru à la fin du mois d'avril, pour revenir début septembre.

Seuls quelques individus restent sur place pour nicher. Son retour en septembre marque le début de la migration postnuptiale.

Maxi : 155 individus le 12 février.

Fuligule milouinan. (*Aythya marila*)

1 le 30/11

Cette espèce dont les observations sont rares à l'intérieur des terres, a été notée dans l'Oise, sur la période 1988-1997, de novembre à avril.

Garrot à œil d'or. (*Bucephala clangula*)

Un petit nombre est régulièrement présent pendant tout l'hiver.

7 le 15/02 8 le 01/03 1 le 15/11

8 le 28/02 1 le 15/03 1 le 29/12

1 le 29/03

Harle piette. (*Mergus albellus*)

C'est un migrateur occasionnel. Un hiver assez rude nous a amené un petit contingent de Harle piette observés essentiellement de décembre 97 à Février 1998.

2 f le 22/11

2 f le 21/12

3 f le 27/12

Harle huppé. (*Mergus serrator*)

2 f im le 22/11.

Accidentel à l'intérieur des terres.

Foulque macroule. (*Fulica atra*)

Peu de données ont été recueillies pour cette espèce nicheuse, largement répandue partout dans l'Oise, et présente toute l'année sur les étangs.

Maxi : 450 le 27/07

800 le 10/09

600 le 29/10

590 le 21/11

310 le 22/12

Gallinule poule d'eau. (*Gallinula chloropus*)

Espèce polytypique, la poule d'eau niche à Moru en petite quantité sur les quelques petits étangs pourvus d'herbes aquatiques.

Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*)

Dans l'Oise, la migration prénuptiale culmine en mai, la postnuptiale en septembre.

Pour Moru le plus gros des observations a eu lieu en octobre.

1 le 28/03 2 le 20/09 1 le 03/10 5 le 04/10 4 le 05/10 1 le 18/10

Petit Gravelot. (*Charadrius dubius*)

Migrateur et nicheur Il arrive fin mars et repart à la mi-septembre.

3 le 28/03 4 le 05/04 7 le 30/04 4 le 10/05 3 le 23/05

3 le 17/06 1 le 02/09 1 le 12/09

Huitrier pie. (*Haematopus ostralegus*)

1 le 07/04 1 le 16/04. Rare à l'intérieur des terres.

Avocette élégante. (*Recurvirostra avosetta*)

5 le 10/05. Relativement régulière dans l'Oise, en très petit nombre.

Vanneau Huppé. (*Vanellus vanellus*)

Espèce paléarctique dont l'effectif est en nette régression en France.

Dès le mois de juin des regroupements postnuptiaux s'opèrent.

Le pic de migration en France se situe en septembre/octobre.

A Moru, les plus importants contingents ont été vus en décembre.

Maxi : 1000 les 11 et 30/11 800 le 12/12 500 le 19/12 300 les 21 et 27/12

Bécasseau sanderling. (*Calidris alba*)

1 le 08/05 3 le 10/05 2 le 13/08.

Occasionnelle à l'intérieur des terres, cette espèce est presque exclusivement littorale.

Observée dans l'Oise, essentiellement, au cours de la migration, soit mai et août/septembre

Bécasseau variable. (*Calidris alpina*)

Migrateur régulier mais en petite quantité. Les observations sont limitées à avril et octobre.

2 le 10/04 1 le 11/04 1 le 14/05

1 le 01/10 1 les 05 et 06/10

Bécasseau minute. (*Calidris minuta*)

Effectifs très variables selon les années

1 le 12/09 Pic de migration en mai et septembre.

Combattant varié. (*Philomachus pugnax*)

Migrateur irrégulier, le Combattant varié qui peut s'observer tous les mois de l'année, voit ses effectifs migratoires culminer en mars/avril puis en septembre.

1 le 10/04

Courlis corlieu. (*Numenius phaeopus*)

1 le 07/04

Le pic de migration se situe en avril et août. Relativement rare dans l'Oise; une vingtaine d'individus ont été observés depuis 1986.

Bécassine des marais. (*Gallinago gallinago*)

Régulière aux passages.

1 le 15/03

1 le 01/10

1 le 19/12

1 le 27/12

1 le 15/10

2 le 06/12

Courlis cendré. (*Numenius arquata*)

Une seule observation de cette espèce migratrice beaucoup plus commune sur le littoral.
1 le 17/11

Chevalier gambette. (*Tringa totanus*)

Toutes les observations correspondent à la migration prénuptiale.

3 le 29/03

2 le 05/04

3 le 22/04

Chevalier aboyeur. (*Tringa nebularia*)

Passages en mars/mai et août/septembre.

1 le 16/03

2 le 10/05

3 le 18/05

1 le 23/05

1 le 18/08

1 le 20/09

Chevalier guignette. (*Actitis hypoleucos*)

Présent de la fin avril à la fin décembre

Maxi : 12 le 02/09. A cette époque l'effectif migrateur vient s'ajouter à l'effectif local.

Chevalier culblanc. (*Tringa ochropus*)

Migrateur régulier en quantité variable, le Chevalier culblanc est visible pendant une période assez longue qui s'étend de mars à décembre.

Maxi : 3 le 12/04

Mouette mélanocéphale. (*Larus melanocephalus*)

Visiteur rare à Moru.

1 le 04/01

Mouette pygmée. (*Larus minutus*)

Passage prénuptial en avril, postnuptial en novembre.

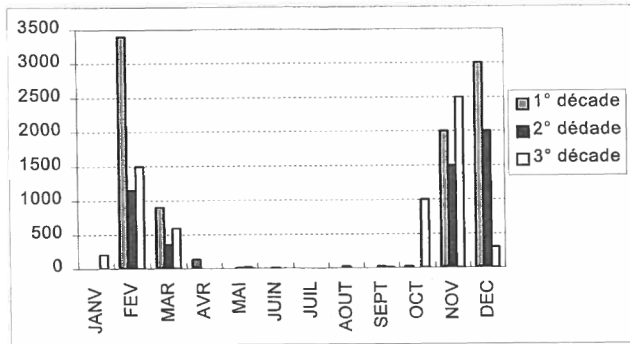
Maxi : 12 le 20/04

8 le 11/11



Mouette rieuse (*Larus ridibundus*)

L'heure du comptage semble importante pour avoir une image assez exacte de l'effectif de la Mouette rieuse. Le plan d'eau n° 5 sert de dortoir, ou de pré-dortoir, ce qui fait que l'effectif est à son maxi au crépuscule, alors qu'une heure avant il y a beaucoup moins d'oiseaux. Tous les comptages de cette étude ont été faits sensiblement à la même heure (entre 16 et 18h) ce qui explique, en partie, la chute brutale des effectifs comptés en avril au moment du passage en heure d'été.



Le gros de la population est atteint en février puis en novembre et décembre
Maxi: 3400 à la première décade de février.
Durant ces périodes, le minimum ne descend pas en dessous de 1000 individus.

Goéland cendré. (*Larus canus*)

Un petit effectif est régulièrement présent tout l'hiver.

14 le 01/01	33 le 04/01	16 le 05/02	3 le 15/02
1 le 29/10	4 (1 ad, 1 H2, 2 H1) le 10/11	3 le 11/11	
2 le 04/12	2 le 13/12	4 (1 im) le 29/12	

Goéland argenté.(*Larus argentatus*)

En quantité modeste, il est présent tout l'hiver.

Maxi : 8 les 6 et 15/02

Goéland leucophée . (*Larus cachinnans*)

L'effectif de cet oiseau, principalement littoral, semble en hausse.

L'observation est essentiellement hivernale et limitée au mois de novembre.

1 juv le 09/11	1 ad le 10/11	1 H1 le 11/11.
----------------	---------------	----------------

Goéland brun. (*Larus fuscus*)

Hivernant irrégulier de faible effectif cette année.

3 le 26/02	2 le 22/04	5 le 10/11	25 le 17/11	3 le 26/11
------------	------------	------------	-------------	------------

Sterne pierregarin . (*Sterna hirundo*)

Cette espèce nicheuse a connu bien des déboires cette année encore. Une tentative de nidification sur un îlot du plan d'eau n° 15 a échoué . (voir paragraphe avenir)

Première le 02/04	dernière le 23/09	Maxi : 24 le 03/08
-------------------	-------------------	--------------------

Guifette noire. (*Chlidonias niger*)

Migrateur irrégulier.

1 le 27/04 1 les 03 et 10/05 2 le 14/05 3 le 16/05 1 le 28/05

Le mois de mai qui correspond au pic de la migration pré-nuptiale est le plus propice pour observer cette espèce.

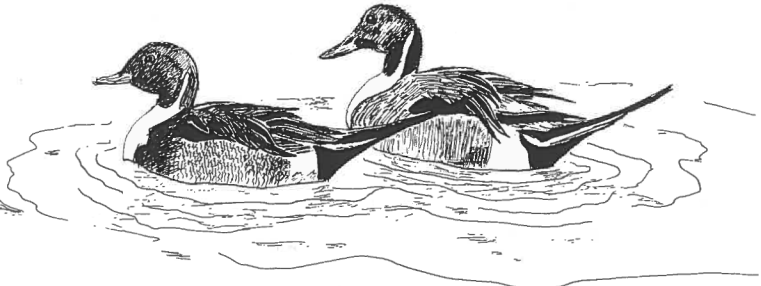


❖ **Liste annexe.**

En marge de tout ces oiseaux d'eau un grand nombre d'autres oiseaux ont également visité les étangs de Moru. Parmi les plus remarquables nous avons :

Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>
Martin pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>
Bergeronnette de Yarrel	<i>Motacilla alba yarrellii</i>
Bergeronnette à tête grise	<i>Motacilla flava thunbergi</i>
Bergeronnette à tête noire	<i>Motacilla flava feldegg</i>
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava flava</i>
Bergeronnette flavéole	<i>Motacilla flava flavissima</i>
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>
Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>
Sizerin flammé	<i>Carduelis flamma</i>
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>

D'autres espèces remarquables ont aussi été aperçues à Moru au cours des années précédentes. Pour ne pas sortir du cadre de cet article, je n'en dresserai pas la liste, mais je vous invite à consulter les actualités du GEOR 60.



❖ AVENIR.

Les activités humaines ; chasse, pêche, planche à voile, jet-ski, baignade, réduisent sensiblement la superficie d'eaux libres favorables aux oiseaux.

L'avenir du plan d'eau n° 5 semble fortement compromis pour l'oiseau. Depuis peu de temps, l'étang est loué aux pêcheurs et des pontons commencent à apparaître tout autour. De plus, le déplacement continu de certains pêcheurs sur les rives crée un dérangement néfaste à la tranquillité des oiseaux.

Sur le plan d'eau n° 15, les Sternes pierregarin tentent des nidifications sur une île, mais les baigneurs vont dessus et font échouer les couvées. Les Sternes ont besoin d'un endroit tranquille pour nicher (île naturelle ou artificielle qui soit suffisamment éloignée des rives) sur un plan d'eau à vocation non touristique pour éviter les accostages par les planches à voile et autres bateaux. Des contacts ont été pris avec les propriétaires de l'étang mais ceux-ci, bien qu'ils ne soient pas opposés aux propositions d'aménagement qui leur ont été faites, ne sont pas très enthousiastes à les mettre en œuvre pour des problèmes de coût. La pose d'un radeau ne semble pourtant pas être un investissement très onéreux d'autant plus que le GEOR s'est proposé pour fournir le ou les radeaux.

Sur le plan d'eau n° 16 la végétation pousse rapidement, les saules envahissent les berges et les limicoles commencent à se faire rares. Il serait bon qu'au moins un plan d'eau soit réservé aux oiseaux et aménagé de façon à ce que ceux-ci soient attirés par le milieu (berges en pentes douces et exemptes de végétation ligneuse, limitation de la circulation sur les berges, au moins dans les zones où viennent les limicoles).

Comme partout, il s'avère que la présence ou l'absence des oiseaux sur un site tient à peu de choses. Le maintien d'une espèce passe avant tout par la conservation de son biotope et celle-ci dépend de la bonne volonté des hommes. Car, il ne faut pas l'oublier ; c'est l'homme qui détient la solution. Son avenir est entre ses mains.....



*« Nous ne donnerions pas cher d'une planète
ou les oiseaux tomberaient du ciel. »*

Jean Dorst.

(les oiseaux ne sont pas tombés du ciel. Ed Jean Herre de Monza)

❖ Bibliographie.

- « Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989. »
Société ornithologique de France. Yeatman-Berthelot, G. Jarry.
edt 1995
- « Guide des oiseaux de France et d'Europe. »
Delachaux et Niestlé. Petersson, Mountfort, Hollom, Géroudet.
edt 1993
- « Les oiseaux d'Europe d'Afrique du Nord et du Moyen Orient »
Nathan. Lars Jonsson. edt 1994
- « Oiseaux passion »
Hachette. JF Dejonghe.
- « Etude de l'avifaune de l'étang n° 5 Moru-Pontpoint » 1997
C. Louvet. CPIE Pays de l'oise Conseil Régional de Picardie
- « Liste systématique commentée des oiseaux de Picardie »
F. Sueur



Remerciements à: Cédric Louvet
Marc Sengez
Franck Spinelli
pour avoir accepté de relire ce texte, et pour leurs conseils avisés.

NOTE SUR LA DISTRIBUTION ET L'ÉCOLOGIE DU LEZARD VERT
(*Lacerta viridis*) DANS L'OISE

Par Rémi FRANCOIS.

Introduction

La présente note vise à établir une première synthèse sur la répartition du Lézard vert (*Lacerta viridis*) et les caractéristiques principales de ses habitats dans l'Oise.

Le Lézard vert est inscrit en annexe IV de la directive européenne sur les Habitats comme « espèce animale d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte ».

Il est considéré comme très rare en Picardie (BARDET et al., 1997). Il n'est pas rare à l'échelle nationale (CHEYLAN, 1991), mais se situe en Picardie en limite nord absolue de son aire de répartition.

La préservation de cette espèce constitue donc un enjeu patrimonial important.

Ce bilan se voudrait être un point de départ et une incitation à de nouvelles recherches sur le Lézard vert. Il s'agit notamment de mieux envisager sa protection dans l'Oise et de participer à la réactualisation en cours de l'atlas national des batraciens et reptiles.

Les données, toutes récentes (moins de 10 ans), proviennent :

- de prospections personnelles menées dans un cadre bénévole,
- de données récoltées par nous-mêmes et Pascal MAIRE au sein du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie pour la réalisation de la deuxième génération de l'inventaire ZNIEFF en 1996-1997, et pour la gestion de sites maîtrisés (entre autres Vincent CHAPUIS, Jean-Luc HERCENT, Bruno CHABLE et nous-même),
- des données de Franck SPINELLI (association SERENAS),
- de données bibliographiques locales.

A. Répartition du Lézard vert dans l'Oise

Une première lecture de la carte de répartition des données (cf. infra) amène les constatations suivantes :

- le Lézard vert apparaît totalement absent du plateau picard : aucune donnée, ancienne ou récente, ne le mentionne sur les milieux crayeux ou limoneux. Les prospections récentes de toutes les pelouses sur craie de l'Oise dans le cadre de la réactualisation de l'inventaire ZNIEFF n'ont pas permis la moindre observation.

- les sites occupés se répartissent, dans l'état actuel des connaissances, sur trois pôles :

- la Vallée de l'Automne : c'est le bastion départemental de l'espèce : une dizaine de stations fréquentées ces dernières années y sont connues, tout au long de la vallée (obs. pers. ; LARERE & POITOU, 1995),
- le Soissonnais : les milieux comparables à ceux de la Vallée de l'Automne y accueillent en trois sites de petites populations (obs. pers. ; F. SPINELLI, comm. pers.) : quelques individus observés à chaque fois.
- le Vexin picard : là aussi, les quelques milieux favorables y accueillent des populations (de quelques individus à une dizaine au printemps à Lavilletterte, obs. pers.), notées en quelques points pour le moment.

Entre le pôle du Vexin et les populations du Valois-Soissonnais, aucune station n'est connue. Or de nombreux milieux potentiellement favorables existent sur des coteaux ensoleillés du Clermontois, voire du secteur des Trois-Forêts (lisières thermophiles). Sur ces sites, seul le Lézard agile (*Lacerta agilis*) a été trouvé (obs. pers.).

Les populations du Vexin « picard » sont apparemment en connexion avec celles du Vexin francilien, où le Lézard vert apparaît sur des dizaines de coteaux thermocalcicoles (F. SPINELLI, comm. pers. ; P. LEVEQUE, comm. pers. ; obs. pers.).

Ainsi, la distribution du Lézard vert apparaît nettement liée aux milieux thermophiles sur sols rocheux.

B. Habitats du Lézard vert dans l'Oise

Les stations actuellement connues sont localisées sur des milieux comparables :

- pelouses thermophiles calcicoles ou calcaro-sabulicoles, voire carrières développées sur les substrats lutétien et cuisien, entrecoupées de buissons ou de bosquets de feuillus et/ou résineux,
- lisières ou clairières thermophiles.

Des bords de chemins, voire de petites routes, sont aussi fréquentés.

A chaque fois, les biotopes de Lézard vert sont inscrits sur les substrats du calcaire lutétien et des sables cuisien sous-jacents. Souvent, par exemple à Feigneux ou Béthisy-Saint-Pierre en Vallée de l'Automne, ces deux substrats se combinent dans les colluvions sur les versants raides. Le Lézard vert se complait en effet sur les affleurements rocheux des corniches de calcaire dur lutétien, mais creuse son terrier et chasse sur les pelouses développées sur substrats plus meubles, sableux ou calcaro-sableux.

Dans un cas, à Verberie (ECOSPHERE, 1996), la station est localisée sur des clairières colonisées par des pelouses rases calcaro-sabulicoles situées en bordure de remblais de carrières alluvionnaires abandonnées, dans le lit majeur de l'Oise au débouché de la vallée de l'Automne.

Nous ne l'avons cependant pas trouvé sur des pelouses ou landes acides sur sables sans calcaire, alors que ces milieux sont ponctuellement colonisés dans la Brie picarde et le Tardenois (un cas à chaque fois : O. BARDET, comm. pers.) dans l'Aisne méridionale.

Les milieux fréquentés dans l'Oise ne possèdent pas obligatoirement une structure paysagère très ouverte. Les écotones semblent même particulièrement recherchés : contacts pelouses / écorchures / buissons, ou pelouses / chemins / lisières, ou pelouse / roche à nu / fourrés...

On peut noter la prédilection du Lézard vert pour les lisières de fourrés de Troëgne commun (*Ligustrum vulgare*) dans le Vexin (F. SPINELLI, comm. pers. ; obs. pers.) et dans le Valois (obs. pers.), ainsi que pour les Genévriers communs (*Juniperus communis*) (obs. pers.).

Le Lézard vert peut parfois s'avancer relativement loin dans les milieux boisés, en suivant les clairières, les chemins et les voies ferrées, du moment que l'ensoleillement des milieux herbacés et rocheux est important.

De fait, il recherche préférentiellement, dans notre département, les coteaux plutôt raides (meilleure incidence des rayons solaires), et bien exposés (du sud-est au sud-ouest).

Il peut également fréquenter les abords des habitations (bordures des villages), où il peut être victime des chats comme à Cuise-la-Motte (F. SPINELLI, comm. pers.).

De manière générale, l'espèce ne semble pas éviter absolument la fréquentation humaine dans l'Oise. Par exemple, les pelouses du site de Lavilletterte sont très fréquentées à la belle saison. La station axonienne de Lézard vert de Coincy (« La Hottée du diable ») accueille parfois simultanément des dizaines de promeneurs et pique-niqueurs lors des belles journées (O. BARDET, V. CHAPUIS, comm. pers.). Il n'est cependant pas impossible que cette fréquentation ne limite pas la taille et l'extension de la population.

C. Analyse de la distribution

Le croisement des observations sur la répartition et les exigences écologiques du Lézard vert permet d'expliquer son absence sur le plateau picard de l'Oise, et dans le Pays de Thelle au substrat crayeux identique : les milieux calcaro-sabulicoles nettement thermophiles n'y sont pas présents. Il est par ailleurs probable que le cortège entomologique y soit très nettement différent, et moins favorable aux proies de ce gros lézard.

En revanche, les hiatus actuels de sa distribution, dans le Valois oriental et surtout entre le Vexin et l'Est du département, ne s'expliquent pas en première lecture. Le Clermontois par exemple possède de nombreuses lisières et pelouses thermocalcicoles favorables, notamment sur les coteaux exposés au sud des vallées de l'Oise et du Thérain, les abords de la Forêt de Hez et du Bois des Côtes. Sur ces milieux, nous n'avons trouvé aucun Lézard vert, alors que le Lézard agile y est représenté en plusieurs points (obs. pers.).

Il est cependant possible que des individus aient pu échapper aux observateurs. En effet, malgré une identification relativement aisée, le Lézard vert peut parfois passer inaperçu. C'est notamment le cas lorsque les conditions météorologiques ne sont pas optimales (temps froid, pluvieux...), ou lorsqu'il ne bouge pas, camouflé dans une végétation dense (il se réfugie souvent sous les fourrés).

Par ailleurs, aucun recul de population ne peut être mis en évidence à la lecture de la bibliographie. Le Lézard vert n'est nulle part mentionné dans l'Inventaire écologique du département de l'Oise de TOMBAL et BOURNERIAS (milieu des années 1970 : date non précisée). Il n'est cité qu'une seule fois dans l'Inventaire écologique du sud du département de l'Oise de BACROT et al. (1988), sur le site des coteaux de l'Automne au sud de la Forêt de Compiègne (entre Saint Sauveur et Béthisy-Saint-Martin), sans plus de précisions. Il y est toujours présent aujourd'hui (LARERE & POITOU, op. cit. ; obs.pers.).

L'atlas national (CASTANET & GUYETANT, 1989) mentionnait la présence du Lézard vert sur la carte au 1/50 000 de Creil, où il est toujours connu au sud-ouest par la population du Bois de Bornel, mais pas sur le Pays de Thelle ou le Plateau picard.

Il n'y a donc qu'une différence entre le premier atlas et la distribution actuelle dans l'Oise à l'échelle des cartes IGN au 1/50 000 : la présence de l'espèce en limite sud de la carte de Compiègne, découverte au nord-est de Verberie ces dernières années (ECOSPHERE, op. cit.).

Il apparaît ainsi nécessaire de le rechercher de façon spécifique, ainsi que tous les autres reptiles, et de multiplier les visites sur tous les sites favorables de l'Oise. A défaut de Lézard vert, il est de toute façon intéressant de découvrir les Lézards agiles et des murailles, la Coronelle lisse...

Conclusion

Le Lézard vert n'est actuellement connu « que » d'une petite quinzaine de sites dans l'Oise, essentiellement concentrés dans la vallée de l'Automne. Cette dernière constitue probablement la plus importante population de Picardie.

L'absence apparente du Lézard vert de certains secteurs (Valois méridional et oriental, Clermontois, Noyonnais...) s'explique encore mal dans l'état actuel des connaissances.

Il reste certainement de nouvelles populations à découvrir, surtout dans l'Est du département où les potentialités apparaissent les plus élevées : un défaut de prospection resterait à combler.

Malgré l'obtention de quelques données supplémentaires ces dernières années, il reste rare et menacé à l'échelle de l'Oise comme à l'échelle régionale et du Nord de la France.

Actuellement, deux petites populations de Lézard vert sont protégées dans l'Oise par une intervention du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie : les pelouses communales de Lavilletertre dans le Vexin, et de Feigneux dans la vallée de l'Automne. Plusieurs démarches en cours visent à intervenir sur de nouvelles stations dans cette vallée. Dans l'Aisne, deux stations sont également préservées et gérées en tenant compte de l'herpétofaune : les landes sableuses de la Hottée du Diable à Coincy (Tardenois), et le coteau calcaire du Mont des Vaux à Cessières (Laonnois).

A terme, il serait évidemment nécessaire d'intervenir sur tous les milieux où subsiste l'espèce, dans l'Oise comme dans tous les milieux thermophiles du plateau tertiaire, milieux qui abritent par ailleurs une diversité globale (végétale et animale) souvent exceptionnelle.

Toutes les données concernant cette espèce sont donc essentielles : nous ne pouvons qu'inciter tous les naturalistes à mener quelques investigations herpétologiques, et à valoriser les éventuels trésors enfouis de leurs carnets...

Remerciements

Nous remercions vivement Vincent CHAPUIS pour ses données sur les sites du Conservatoire, Franck SPINELLI pour ses données sur l'Oise et pour sa mise à disposition du fond cartographique départemental, Olivier BARDET pour ses données sur l'Aisne, et tous trois pour leur relecture de cette note.

Bibliographie

- BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B. -1988- Inventaire écologique du sud du département de l'Oise. DRAE Picardie. Doc. non pag.
- BARDET O., FLIPO S., FRANCOIS R., PAGNIEZ P. -1997- Inventaire ZNIEFF deuxième génération. Propositions méthodologiques. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 55 p. + annexes.
- BOULLET V. -1990- Etude des ZNIEFF de l'Oise. CREPIS. DIREN Picardie.
- CASTANET J., GUYETANT R. -1989- Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France. Société Herpétologique de France. Secrétariat Faune-Flore. Paris, 191 p.
- CHEYLAN M. -1991- Rapport de synthèse du groupe Reptiles-Amphibiens. Observatoire du patrimoine naturel. Ministère de l'Environnement. Paris, 24 p.
- ECOSPHERE -1996- Etude écologique du projet de demande d'autorisation d'ouverture de la carrière de Verberie (60).
- LARERE P., POITOU A. (coord.) -1995- Etude multidisciplinaire sur la vallée de l'Automne (Aisne et Oise). ECOTHEME. SEP Valois développement. Conseil Régional Picardie. Conseil Général de l'Oise. Doc. non pag.
- MAURIN H. (coord.) -1994- Inventaire de la faune menacée en France. Muséum National d'Histoire Naturelle, W.W.F., Ministère de l'Environnement. Ed. Nathan, Paris. 176 p.
- TOMBAL P. -1975- Ecologie de la Vallée de l'Automne. Bassin et versants. Université de Lille 1. 35 p. + annexes.

oooo0000OO0000oooo

Distribution du Lézard vert (*Lacerta viridis*) dans l'Oise. Etat des connaissances en 1998.

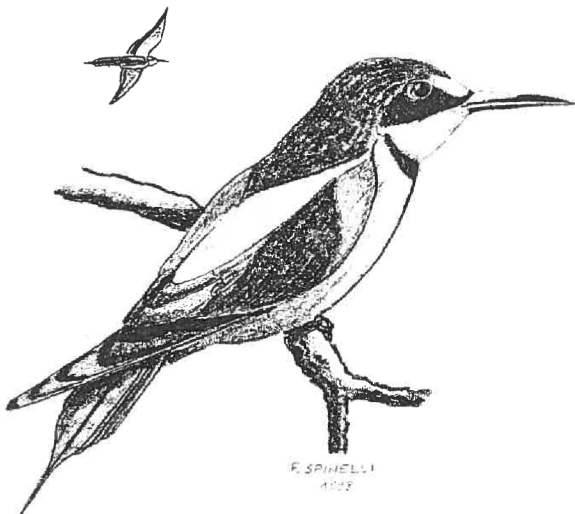


(Fond cartographique : F. SPINELLI. Cartographie : R. FRANCOIS)

le GUEPIER D'EUROPE - *Merops apiaster*

- Observations dans l'Oise -

Par : Franck SPINELLI



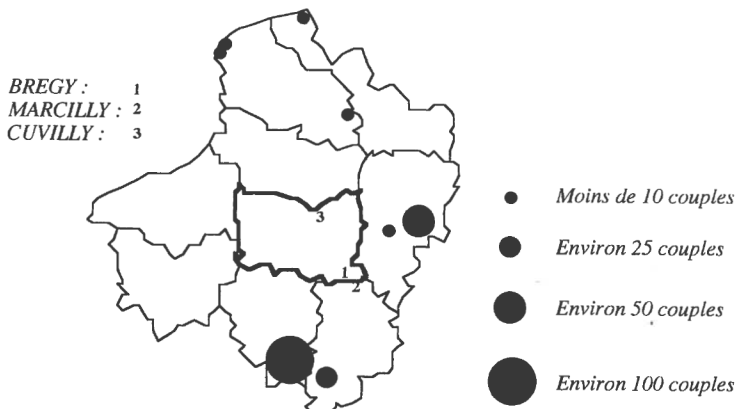
Une récente observation printanière de Guépier d'Europe à Cuvilly, m'incita à rechercher les observations que nous avions réalisées dans le département de l'Oise. Ma surprise fut grande de constater que les observations de cet oiseau étaient fort peu nombreuses : trois pour être précis et encore dont une en limite de notre département.

Ces données, de 1978 à nos jours, sont les suivantes :

- De 1978 à 1989 : Pas d'observations dans l'Oise.
- En 1990 : 1 individu blessé près de BREGY (Sud est de l'Oise) le 14/06/1990 (*Alain ROUGE*).
- En 1991 : Pas d'observations.
- En 1992 : Observation en limite de l'Oise mais en Seine-et-Marne (77). Deux individus sont observés le 12/06/1992 à MARCILLY en train de creuser une cavité (*Jean LHEUILIER*). Cependant des travaux ont détruit la colonie d'Hirondelles de rivage toute proche et ont fait fuir les Guépriers d'Europe. Ces derniers auront, au total, été observés à plusieurs reprises du 12/06/1992 au 15/07/1992.
- De 1993 à 1996 : Pas d'observations.
- En 1997 : 6 individus sont observés en vol le 02/05/1997 à CUVILLY (*Franck SPINELLI*)
- En 1998 : Pas d'observations.

On constate qu'aucun cas de reproduction n'est connu à ce jour dans notre département et que les données sont rares.

Pourtant, un certain nombre de départements limitrophes à l'Oise, accueillent des populations plus ou moins importantes de Guépriers d'Europe (cf carte ci-dessous).



Sans vouloir être exhaustif, et ne disposant pas de l'ensemble des données de ces dernières années, nous pouvons résumer la nidification du Guéprier d'Europe dans le nord de la France de la manière suivante (données postérieures à 1960) :

HAUTE NORMANDIE.

En l'état actuel des informations en notre possession, le Guéprier d'Europe ne semble pas avoir niché en Haute Normandie. Par contre, un cas de nidification à PORTBAIL (département de la Manche) nous est relaté en 1980.

ILE-DE-FRANCE.

Le Guéprier d'Europe semble s'être installé en Ile-de-France vers le milieu des années 1970, plus particulièrement au sud de la Seine-et-Marne puis de là vers le sud-est de l'Essonne.

La première nidification semble avoir eu lieu en 1974 sur un site proche du marais de LARCHANT (77), mais il faudra attendre 1977 pour que la nidification soit considérée comme certaine. La colonisation de l'Essonne se fera en 1978 (1 couple). Puis en 1987, ce sera au tour de la forêt de Fontainebleau d'accueillir 2 couples.

Les effectifs nicheurs augmentent ainsi régulièrement en Ile-de-France. Ils étaient en 1989 de 10 couples pour la Seine et Marne et 25 couples en Essonne (P. LE MARECHAL) pour atteindre un optimum en 1996 et 1997 où la population était estimée à plus de 135 couples (100 à 110 en Essonne et une vingtaine de couples au sud de la Seine-et-Marne) (P. LE MARECHAL, G. LESAFFRE).

NORD / PAS-DE-CALAIS.

La colonisation de la région Nord / Pas-de-Calais par l'espèce fut plus tardive et la première nidification certaine eut lieu en 1982 près de TARDINGHEN, puis il faudra attendre 1989 où l'espèce a niché à ECOURT SAINT QUENTIN.

Ensuite, les cas de nidification vont se succéder beaucoup plus régulièrement et le Guêpier d'Europe sera noté nicheur à BRAY-DUNES en 1994, près d'AMBLETEUSE et à BRAY-DUNES en 1995, puis deux couples dans le Boulonnais en 1996 ainsi qu'en Belgique, etc...

PICARDIE.

Les premiers cas de nidification en Picardie, postérieurs à 1960, proviennent de BUCY-LE-LONG (Aisne) où l'espèce a niché dès 1967 et 1968 et jusqu'en 1973 semble-t-il.

Ensuite, vers le milieu des années 1970 (1977 plus précisément), plusieurs couples s'installent dans le LAONNOIS. En 1985 on notait dans ce secteur, 25 couples nicheurs répartis en 5 colonies.

On constate donc une extension très récente de l'aire de répartition de cet oiseau vers le nord dont le gros des populations reste essentiellement localisé sur le pourtour méditerranéen (Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'azur) ainsi qu'en vallée du Rhône.

Selon LESSELLS, cette expansion de l'espèce depuis les années 1970 semble être en relation avec une évolution favorable des conditions climatiques.

Le principal facteur limitant à l'installation du Guêpier d'Europe est lié au manque de milieux attractifs et plus particulièrement de sites favorables au creusement des terriers à proximités de l'eau dans des secteurs riches en insectes (odonates, lépidoptères, hyménoptères, diptères, coléoptères, etc..)

Les sites de reproduction sont principalement à rechercher parmi les "falaises" des carrières de sables, les berges abruptes des rivières, les micro-falaises dunaires ou, plus rarement, les bords des routes.

Bien souvent cette espèce grégaire peut former des colonies en association avec celles des Hirondelles de rivage.

ANALYSE DES DEUX DONNEES POUR L'OISE.

L'observation d'Alain ROUGE en 1990 à BREGY semble pouvoir être mise en relation avec un cantonnement possible de l'espèce que la tentative de nidification décelée en 1992 à MARCILLY en Seine-et-Marne semblerait vouloir prouver. En effet, ces deux communes ne sont distantes que de 5 kilomètres à vol d'oiseau.

D'autre part, il est peut probable compte tenu de la date de l'observation (mi-juin), de pouvoir la mettre encore au crédit de la migration pré-nuptiale.

Celle-ci semble s'échelonner de mi-avril à mi-mai pour la majorité de la France et plus tardivement dans le Nord / Pas-de-Calais où les passages sont plus importants courant du mois de mai. Dans cette région les cantonnements ont lieu en général vers la mi-juin.

La deuxième observation, de 6 individus le 02 mai 1997 à CUVILLY est quant à elle beaucoup plus en corrélation avec les dates du passage pré-nuptial. On ne peut cependant pas tirer de conclusion sur la base de cette seule donnée, ni en faire une généralité. Si l'on regarde la carte en début de cette note, on constate que la position de Cuvilly est néanmoins située sur un axe de migration potentiel pour les espèces de la région Nord / Pas-de-Calais.

Il pourrait donc être intéressant de rechercher plus particulièrement cette espèce dans le courant du mois de mai afin de mieux cerner les dates de son passage pré-nuptial dans l'Oise.

En ce qui concerne le passage post-nuptial, celui-ci semble s'échelonner dès la fin du mois d'août et plus spécialement courant septembre. On peut quelquefois observer de gros rassemblements à cette période comme les 300 individus observés en septembre 1984 dans le Laonnois.

Selon GEROUDET ses principaux quartiers d'hivers sont situés en Afrique tropicale et méridionale, notamment à l'ouest du Sahara.

Bibliographie.

- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1995 : "Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983-1987) - COP, Picardie Nature, 241 pp.
- GEROUDET (P), 1980 : "Les passereaux - Tome I : du coucou aux corvidés" - Delachaux et Niestlé, 235 pp.
- GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND, 1993 : "Atlas des oiseaux nicheurs normands" - Graphitype, 247 pp.
- HEINTZ (D), 1995 : "Nidification du Guépier d'Europe - *Merops apiaster* sur le littoral Flandres & Boulonnais en 1995" - Rapport ornithologique - Littoral Flandres-Boulonnais.
- JONSSON (L), 1994 : "Les oiseaux d'Europe, d'Afrique du nord et du Moyen-orient" - Nathan, 559 pp.
- LE MARECHAL (P), LESAFFRE (G), à paraître : "Avifaune de région parisienne et de Paris".
- SUEUR (F), 1995 : "Liste commentée des oiseaux de Picardie" - François Sueur Editeur, 61 pp.
- TOMBAL (JC), 1996 : "Les oiseaux de la région Nord / Pas-de-Calais" - Groupe Ornithologique Nord.
- YEATMAN-BERTHELOT (D), JARRY (G), 1994 : "Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France (1985-1989)" - Société Ornithologique de France, Muséum National d'Histoire Naturelle, 775 pp.

Première observation d'un Vanneau sociable *Chettusia gregaria* dans l'Oise

Par Alain Rouge et Marc Sengez.
Photographies de Pierre Sengez

Le 23 mai 1998, J.Ph.Bonnel et Cl.Guyot découvraient un Vanneau sociable (*Chettusia gregaria*) sur les bassins de décantation de la sucrerie de Vauciennes. Il s'agissait d'un adulte en plumage nuptial. Cette donnée constitue la première mention de l'espèce dans l'Oise et en Picardie.

Rapidement prévenus, Pierre et Marc Sengez (PMS) pouvaient observer cet oiseau le jour même. Le 24, toujours fidèle au même bassin du site, il était observé par Alain Rouge, Henry de Lestanville (H de L) et PMS. Sa présence a ensuite été communiquée au « Répondeur du Coin des Branchés » de la LPO en espérant que d'autres ornithos auraient la chance de l'observer.

Nous avons appris qu'il avait été revu au moins aux dates suivantes :

- le 26/05 Pascal Malignat et PMS,
- le 27/05 PMS,
- le 31/05 PMS,
- le 1/06 Hde L,
- le 6/06 PMS, il ne fut plus observé par la suite.

Des clichés de bonne qualité ont pu être obtenus. Cette donnée a été soumise au Comité d'Homologation Nationale.

Le Vanneau sociable n'aura pas été fidèle au rendez-vous pour tous ceux qui ont fait le déplacement. La découverte d'un Pluvier guignard (*Charadrius morinellus*), également une première pour le département (voir article dans ce numéro du Pic mar), a néanmoins constitué un joli lot de consolation pour certains de ces observateurs malchanceux.



Description :

Observé environ à 30m au télescope en compagnie de 3 Grands Gravelots (*Charadrius hiaticulus*) et de 2 Petits Gravelots (*Charadrius dubius*). Temps couvert, bon éclairage. Durée de l'observation : 1 heure environ, de 16h à 17h.

Se nourrit tranquillement sur la vasière de ce petit bassin en prenant ses proies à la surface de la vase. Peu farouche.

Taille, silhouette : à peu près celle d'un Vanneau huppé. Paraît assez compact et ventru.

Tête : Couronne noire uniforme. Large sourcil blanc se rejoignant sur la nuque. Epais trait loreal noir se prolongeant un peu derrière l'œil puis se transformant en un fin trait noir. Ce trait noir se termine par une fine virgule dirigée vers le haut. Côtés de la tête jaune-beige.

Parties supérieures : ocre, paraît plus gris sous certains angles.

Parties inférieures : poitrine grisée. Large tache ventrale noire devenant marron, avec une nuance brique vers l'arrière. Sous-caudales blanches. Une tache blanche dans la zone marron.

Ailes : vues brièvement étendues. Couvertures ocre, rémiges secondaires blanches, rémiges primaires noires visibles au posé.

Queue : blanche, barre sub-terminale noire assez large.

Parties nues : bec noir, un peu recourbé vers le bas et plutôt long et fort pour un vanneau. Pattes gris-verdâtre.

Notes de terrain du 24/05/98 (AR).



En plumage nuptial, l'identification du Vanneau sociable ne pose guère de problème. Il n'est pas sans rappeler toutefois le Pluvier guignard. Les rémiges secondaires blanches sont également une caractéristique d'un autre vanneau accidentel, le Vanneau à queue blanche (*Chettusia leucura*). Mais les deux espèces sont par ailleurs assez différentes et le Vanneau à queue blanche, avec seulement deux mentions en France, est beaucoup plus rare.

A en juger par la coloration de la calotte et du ventre d'un noir intense et uniforme, il pouvait s'agir d'un mâle.

J.P. Bonnel et Cl. Guyot relatent que cet oiseau les a survolés à plusieurs reprises en alarmant avec des cris sonores et rapprochés : *ket ket ket ket...*

P. Sengez signale qu'il était relativement peu farouche les premiers jours, puis il est devenu plus craintif et plus mobile.

Au début de son séjour, il fréquentait plus particulièrement un bassin du site qui présentait une vasière attrayante pour les limicoles. Ensuite, il a été observé dans les champs, à proximité immédiate, en compagnie ou non de Vanneaux huppés (*Vanellus vanellus*).

Statut :

Cette espèce se reproduit dans les steppes semi-arides d'Asie centrale (Kazakhstan essentiellement) . Ses exigences en matière d'habitat (zones à végétation herbacée assez basse) font qu'il niche sur une zone assez étroite en latitude et qui s'étend approximativement du nord de la Mer Caspienne, à l'ouest, au nord du lac Balkach, à l'est. Il se reproduit le plus souvent en colonie et fréquemment près de points d'eau , mais pas forcément.

En hiver, il fréquente les herbages, les chaumes ou encore les champs labourés.

Sa zone d'hivernage principale se situe au Pakistan et au nord-ouest de l'Inde (Gujarat et Rajasthan). Un axe migratoire de moindre importance transite par l'ouest de la Mer Caspienne. Des oiseaux hivernent ainsi au Moyen-Orient (Irak, Israël, Arabie Saoudite) mais, assez peu atteignent le Nord-Est de l'Afrique (Egypte, Soudan, Erythrée).

Il arrive sur ses quartiers d'hiver en octobre et les quitte en mars-début avril.

Cette espèce serait en régression sensible au moins dans l'ouest de son aire de répartition. Le défrichement des steppes a considérablement réduit son habitat naturel. Le Vanneau sociable est inscrit sur la Liste Rouge des espèces nicheuses en déclin de l'ex-URSS.

L'apparition du Vanneau sociable est désormais annuelle en France tout comme en Europe de l'Ouest, principalement en automne et au printemps. Les oiseaux vus au passage d'automne hivernent parfois. En dépit de son déclin, il est paradoxalement devenu plus régulier au cours de ces dernières années. En Europe, il est presque toujours observé en compagnie de Vanneaux huppés. Il a été maintes fois suggéré que des oiseaux isolés accompagnaient les Vanneaux huppés dans leur déplacement d'est en ouest (les Vanneaux huppés d'Europe de l'Est et de l'ex-URSS effectuent des déplacements considérables dans cette direction). Cette hypothèse semble convaincante dans la mesure où, en Asie centrale, les aires de nidification des deux espèces se recoupent.

En France , la répartition géographique des données de Vanneau sociable correspond essentiellement à celle des grosses concentrations de Vanneaux huppés : Lorraine, Ile-de-France, Centre, Ouest.

Depuis sa création (1981), et jusqu'en 1996, le CHN a enregistré 31 données dont 12 au printemps. Celles-ci sont concentrées sur le mois de mars et la 1ère décennie d'avril avec un très net pic lors de la seconde décennie d'avril. Ceci s'accorde parfaitement avec ce qui est connu du calendrier migratoire de cette espèce.

La donnée de l'Oise est donc atypique et rappelle celle obtenue dans le Nord le 3/06/88 à Warhem (B.Bril in *Dubois et le CHN*, 1989) . Ce Vanneau sociable avait été trouvé avec des Vanneaux huppés nicheurs. La dernière observation de l'oiseau de Vauciennes, le 6 juin, devient même la plus tardive pour le printemps.

Cependant, la majorité des données françaises de Vanneaux sociables a été obtenue en automne mais, contrairement au passage de printemps, il n'y a pas de pic marqué. Il existe aussi quelques mentions hivernales.

On ne peut qu'échafauder des hypothèses sur sa présence à ce moment de l'année dans l'Oise. On peut néanmoins raisonnablement penser que, pour se retrouver si tôt dans notre région, il n'avait pas rejoint son aire de reproduction normale. Son apparition coïncide néanmoins avec le début de la dispersion post-nuptiale des vanneaux huppés.

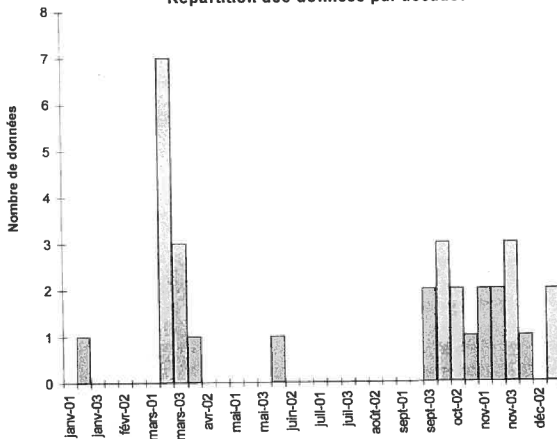
Le seul département voisin de la Seine-et-Mame a recueilli quatre données :

- 1 du 18 au 20/10/1985 (G.Balança et al in *Dubois et le CHN*, 1986);
- 1 du 1 au 13/11/1988 (J.Ph.Siblet , M.Thauront in *Dubois et le CHN*, 1989);
- 1 le 30/09/1989 (B.Bougeard, G. et J.Ph.Siblet, L.Spanneut in *Dubois et le CHN*, 1990);
- 1 du 28/10 au 31/10/1994 (V.Cudo in *Dubois et le CHN*, 1995).

Ces mentions constituent une bonne raison d'espérer (et de chercher) pour ceux qui on manqué l'oiseau de Vauciennes.

Vanneau sociable en France de 1981 à 1996

Répartition des données par décennie.



Bibliographie :

- * Alstrom.P & al, ,(1991), *Guide des oiseaux accidentels et rares en Europe*, Delachaux et Niestlé;
- * Cramp.S & al. ,(1983), *The Birds of the Western Palearctic*, vol 3,Oxford University Press;
- * Dubois.Ph.J et le CHN, (1984 à 1992), *Rapport du Comité d'Homologation National in Alauda*;
- * Dubois.Ph.J et le CHN, (1994 à 1997), *Rapport du Comité d'Homologation National in Ornithos* ;
- * Dubois.Ph.J et Yésou.P, (1991), *Les Oiseaux rares en France*, Chabaud;
- * Duquet.M, (1992), *La Faune de France-Inventaire des Vertébrés et des principaux Invertébrés*, Nathan-Muséum d'Histoire Naturelle;
- * Géroutet.P, (1982), *Limicoles, gangas et pigeons d'Europe*, Delachaux et Niestlé;
- * Hayman.P & al, (1986), *Shorebirds*, Croom & Helm.

Première observation d'un Pluvier guignard *Charadrius morinellus* dans l'Oise

Par Pierre SENGEZ

Le Pluvier guignard niche en Ecosse, Scandinavie, Sibérie..., et localement dans les montagnes européennes, notamment dans les Pyrénées. Il hiveme principalement en Afrique du Nord.

Il peut être observé en France lors de ses migrations. Les mentions sont plus fréquentes à l'automne, de mi-août à octobre, qu'au printemps, d'avril à mai. En effet, la migration pré-nuptiale semble s'effectuer le plus souvent d'une seule traite, sans halte intermédiaire.

Les observations françaises ont lieu surtout sur le littoral : Nord, Bretagne, Vendée..., ou sur les sommets du Jura et des Vosges, ainsi qu'en Crau.

Rappel chronologique des observations dans la moitié Nord de la France :

(Données non exhaustives)

Printemps :

Automne :

5 à 6000 en mai 1927 à Calais (62) *	1 le 16/09/90 en Baie de Somme (80)
2 le 04/05/92 à Andinghen (62)	5 le 09/09/92 à Dunkerque (59)
2 le 07/05/94 au Cap Gris Nez (62)	11 le 26/08/92 à St Martin de Bréhal (50)
1 le 08/04/96 à Grand Fort Philippe (62)	12 le 15/08/93 à Audinghen (62)
7 le 13/05/96 à Audinghen (62)	8 le 07/09/94 au Cap Gris Nez (62)
7 le 19/04/97 à Réthoville (50)	1 le 11/09/94 au Cap Gris Nez (62)
7 du 01/05 au 03/05/98 à Audinghen (62)	1 le 25/09/94 à Bray Dunes (59)
	1 le 20/10/94 à Hautvillers Ouville (80)
	1 le 10/09/95 au Cap Gris Nez (62)
	1 le 17/09/95 au Cap Gris Nez (62)
	2 le 08/10/95 au Cap Gris Nez (62)
	1 le 15/08/96 au Cap Gris Nez (62)
	1 le 10/09/97 à Réthoville (50)
	1 le 16/09/97 à Dunkerque (59)
	2 le 19/09/97 au Cap Gris Nez (62)

* L'espèce était beaucoup plus répandue à cette époque aux deux passages.

Cette première observation pour le département de l'Oise concerne une femelle adulte en plumage nuptial, qui a stationné du 30/05/98 au 01/06/98 près de Vauciennes.

L'oiseau était signalé le 30 mai sur le répondeur LPO-Coin des Branchés. Je l'ai revu le lendemain dans la plaine située au nord des bassins de décantation de la sucrerie de Vauciennes. Grâce à un chemin longeant le champ où il se tenait, j'ai pu l'approcher en voiture.

Il semble assez confiant : après quelques hochements de tête, il continue à se nourrir, me permettant de descendre de voiture et de l'observer à la longue-vue à 25 mètres environ.

Le large sourcil blanc est visible de loin, formant un «V» sur la nuque, la poitrine brun-gris est limitée par une ligne blanche, le ventre est roux puis noir, les pattes jaunes terne. L'oiseau, à l'allure de petit pluvier, se tient près de touffes de chardon et court sur de courtes distances avant de picorer, probablement des insectes.

Le 1^{er} juin, l'oiseau est toujours présent dans le même champ, mais au milieu de celui-ci, ne permettant pas l'approche.

La date de cette observation semble un peu tardive. Les observations, peu nombreuses au printemps il est vrai, sont souvent plus précoces : avril et 1^{ère} quinzaine de mai.

L'espèce fréquente lors de ses haltes migratoires, les terrains secs, dénudés rappelant les milieux où il se reproduit. Les plaines côtières rases, les plateaux d'altitude ou les grandes plaines nues sont les sites les plus favorables pour observer cette espèce.

Il est probable que des individus stationnent parfois dans les vastes plaines agricoles de notre région où il peut facilement passer inaperçu, les observateurs étant peu enclins à prospecter ces milieux.

Bibliographie :

- GEROUDET, P.(1982) *Limicoles, gangas et pigeons d'Europe*. DELACHAUX ET NIESTLE, NEUCHATEL-PARIS
- DUQUET, M. (1992) *La Faune de France-Inventaire des Vertébrés et principaux Invertébrés*. NATHAN-MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
- Rapports ornithologiques Littoral Flandres-Boulonnais. SKUA
- L'Oiseau Magazine – Coin des Branchés. LPO

RECENSEMENT DES OISEAUX D'EAU HIVERNANT DANS L'OISE EN JANVIER 1998 (WETLANDS INTERNATIONAL)

Rédaction: Jean-Philippe Bonnel

Ce recensement a eu lieu le samedi 10 Janvier et le dimanche 11 Janvier. Il a mobilisé de nombreux observateurs du Geor et il s'est déroulé dans de bonnes conditions, en particulier de visibilité.

Malgré le grand nombre d'observateurs, certains sites n'ont pas été visités: soit ils ne sont pas accessibles (étang de Lépine, marais de Sacy), soit ils sont négligés par les observateurs attirés par les plans d'eau les plus riches en oiseaux (ainsi le cours de l'Oise ou certains plans d'eau de la zone Moru / Longueil / Chevrières n'ont pas été observés).

D'autre part les noms des sites varient parfois d'une année à l'autre: ceci ne facilite pas les comparaisons interannuelles qui ont un très grand intérêt. Nous avons donc commencé un travail de recensement et de codification de l'ensemble des plans d'eau de l'Oise qui nous permettra de faire un travail plus rigoureux.

LISTE DES OBSERVATEURS:

M.C.JUKOWSKY, F.SPINELLI, W.MATHOT, P.SENGEZ, M. SENGEZ, J.J. TRONCQUO, J.M. GERNET, H. DE LESTANVILLE, C. GUYOT, J P BONNEL, D. DELVILLE, P. BOURGINT, P. MALIGNAT, R. BARADEZ, D. SENEAL, D.BAS, Y. BAS, M. RICHARD, C. LOUVET, Y. LANGLET,

CONDITIONS D'HIVERNAGE:

Nous avons renoué avec les conditions douces et humides qui sont celles que nous avons le plus souvent pour réaliser ce recensement. Il n'y a eu aucune période de froid prolongé pendant l'automne et le début de l'hiver: à aucun moment les plans d'eau n'ont gelé avant la mi janvier.

Voici les températures relevées sous abri à Fresnoy la rivière pendant la période précédant le recensement (du 22 décembre 1997 au 15 Janvier 1998):

JJ /MM	Température minimale	Température maximale
22/12	+5°C	+7°C
23/12	+5°C	+10°C
24/12	+10° C	+12°C
25/12	+9° C	+12°C
26/12	+8° C	+10°C
27/12	+5° C	+10°C
28/12	+2° C	+6°C
29/12	+3° C	+6°C
30/12	+2° C	+8°C
31/12	+ 8° C	+9°C
01/01	+3° C	+9°C
02/01	+6° C	+9°C
03/01	+6° C	+12°C
04/01	+6° C	+8°C
05/01	+5° C	+6°C
06/01	+3° C	+10°C
07/01	+10° C	+11°C
08/01	+7° C	+11°C

09/01	+6° C	+11°C
10/01	+1° C	+9°C
11/01	- 1° C	+9°C
12/01	+4° C	+10°C
13/01	+3°C	+12°C
14/01	+9°C	+10°C
15/01	+2°C	+9°C

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS:

GREBE CASTAGNEUX:

Effectif moyen de 75 oiseaux. Maximum: 124 en 89. Minimum: 38 en 94.

Cet oiseau est très fidèle à ses sites d'hivernage qui sont le plus souvent de petits étangs protégés en milieu forestier (étangs de Commelles, de Fleury, bassins de Chantilly, étang de la Villetterte). Ces 4 sites rassemblent plus de la moitié des effectifs.

GREBE HUPPE:

337 oiseaux. Maximum: 548 en 96. Minimum: 45 en 88 et 61 en 97.

Les effectifs progressent régulièrement de 88 à 98. L'effondrement de 97 s'explique par la vague de froid, l'effectif réduit de 98 est peut-être une conséquence de cette vague de froid, car les conditions générales d'hivernage sont toujours favorables pour cet oiseau, en particulier dans la vallée de L'Oise. Une partie des oiseaux qui a fui la région en 97 a peut-être conservé les sites d'hivernage de 97 pour passer cet hiver 98.

HERON CENDRE:

Les effectifs sont inférieurs à ceux des années précédentes: 38 oiseaux seulement. Maximum: 126 en 96. Minimum 26 en 88.

L'hivernage du héron cendré a été en progression constante dans l'Oise entre 88 et 96. Un coup d'arrêt a été donné en 97, du sans doute à la vague de froid. Pourquoi les effectifs de 98 sont ils encore inférieurs à ceux de 97?

CYGNE TUBERCULE:

141 cygnes. Maximum: 161 en 88. Minimum: 59 en 92.

Avec 141 oiseaux, on retrouve les effectifs élevés notés en 88, 89 et 90.

CANARD COLVERT:

1278 oiseaux seulement. Maximum: 3107 en 93. Minimum: 1809 en 88.

Effectifs très faibles: Pour tenter d'expliquer ceci, il serait nécessaire d'analyser les effectifs site par site car l'hivernage du colvert est très concentré sur certains étangs forestiers.

FULIGULE MILOUIN:

704 oiseaux. Maximum: 1686 en 95. Minimum: 351 en 88.

Effectifs les plus faibles depuis 1990. Les zones favorables à l'hivernage de cet oiseau sont pourtant de plus en plus étendues dans l'Oise.

FULIGULE MORILLON:

211 oiseaux. Maximum: 399 en 97. Minimum: 80 en 88.

1997 avait amené beaucoup d'oiseaux fuyant le froid. On retrouve en 98 des effectifs identiques à ceux des années 90 / 95.

GARROT A OEIL D'OR:

6 oiseaux. Maximum 11 en 94. Minimum: 0 en 90.

On retrouve la petite population hivernant traditionnellement maintenant en vallée de l'Oise.

HARLE PIETTE:

4 oiseaux. Maximum: 15 en 96 et surtout 135 en 97. Minimum: 0 à 2 selon les années.

Après l'invasion liée à la vague de froid de 97, on a peut-être assisté en 98 au retour de quelques individus qui avaient hiverné dans l'Oise l'hiver précédent.

HARLE BIEVRE:

6 oiseaux. Maximum: 11 oiseaux en 1996, 756 en 1997. Minimum: quelques individus certains hivers. On peut faire le même commentaire que pour le harle piette.

POULE D'EAU:

203 oiseaux. Maximum: 596 en 97. Minimum: 113 en 94.

Après l'effectif record de 97, du sans doute à la vague de froid, la poule d'eau retrouve des effectifs normaux, fluctuant au gré de l'assiduité des ornithologues car cet oiseau hiverne souvent dans des sites peu visités lors de ce recensement (prairies humides, bords de rivière).

FOULQUE MACROULE:

2973 oiseaux. Maximum: 4468 en 91. Minimum: 2480 en 91.

Faibles effectifs si l'on prend en considération le fait que les sites favorables à l'hivernage de cette espèce s'accroissent sans cesse dans notre département.

A noter également cette année:

- Peu de canards de surface hors **16 CANARDS CHIPEAUX**.
- Bel hivernage de **VANNEAUX HUPPES** tout le long de la vallée de l'Oise.
- **3 MOUETTES TRIDACTYLES** dans la vallée de l'Oise.
- En dehors de **3 CHEVALIERS CULBLANCS**, aucune observation de limicole cette année.
- Très forte augmentation de l'hivernage du **GRAND CORMORAN** dans l'Oise.
- **1 PLONGEON ARCTIQUE** à Verneuil.
- **1 FULIGULE A BEC CERCLE** à Mello (sous réserve d'homologation).
- **2** beaux dortoirs de **MOUETTES RIEUSES** à Beautor; mais parcontre peu de mouettes observées dans l'Oise.

Les tableaux suivants présentent l'ensemble des données par petites unités régionales. J'ai isolé les données du département de l'Oise de l'ensemble des données collectées. Nous débordons en effet largement dans les départements voisins et ce de façon variable selon les années. Ce sont donc les données de l'Oise que l'on peut comparer d'une année à l'autre.

VALLEE DE L'OISE (60)

WI 98	Grèbe castagneux		Grand Cormoran	Héron cendré	Cygne tuberculé	Fadame de belon	Canard calvert	Sarcelle d'hiver	Canard chipeau	Canard siffleur	Canard souchet	Nette rousse	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Eider à duvet	Garrot à oeil d'or	Harle pieffe	Harle bièvre
	Grèbe huppé	Grèbe jougris																
Pontoise les Noyan																		
Janville					6		11											
Pimprez (base nautique)		4					4											
Pimprez (autres bassins)		31		4			10						140	3				
Morlincourt	1	2											76	8			2	
Varesnes				4	2													
Brétigny					2		1											
Oise de l'Aisne à Mercières																		
Oise de Verberie à l'Al																		
Oise à Pont				1			5											
Oise à Nogent																		
Sacy (de la route)				1	17			1										
Moru	4	57	10		12				3				335	97		3	2	
Verberie																		
Longueil	5	12	355	3	17		156						95	96				
Chevrières (bassins de sucrerie)			1	1		3	20	12										
Chevrières (gravières)					1		15											
Beaurepaire		5					20						3					
Verneuil	4	73	7	6	8		19						37	3		1		
Total vallée de l'Oise (60)	14	184	0	373	20	65	3	266	13	3	0	0	686	207	0	6	2	6

WI 98	Poule d'eau	Fouleque macroule	Vanneau huppé	Pluvier doré	Bécassine des marais	Chevaller culblanc	Chevaller sylvain	Combatant varié	Goéland brun	Goéland argenté	Goéland cendré	Mouette riuse	Marlin-pêcheur	Pipit spioncelle	Bergeronnette grise	Bergeronnette des ruisseaux		
Janville													8					
Pimprez (base nautique)																		
Pimprez (autres bassins)		3												1				
Morlincourt		70	6															
Verneuil		40	85									1						
Varesnes		1										155						
Brétigny																		
Oise de l'Aisne à Mercières																		
Oise de Verberie à l'Al																		
Oise à Pont																		
Oise à Nogent																		
Sacy (de la route)			1										9					
Moru	3	368																
Verberie																		
Longueil		301																
Chevrières (bassins de sucrerie)																		
Chevrières (gravières)																		
Beaurepaire																		
Verneuil		644	2									1						
Total vallée de l'Oise (60)	3	1494	93	0	0	0	0	0	0	0	0	174	1	0	0	0		

- 1 Plongeon arctique juvénile à Verneuil.
- 16 Harles bièvres femelles à Pimprez. 2 Harles pieffe femelles à Moru.
- 2 Garrots à oeil d'or femelles, 3 femelles à Moru et une femelle à Verneuil.
- 180 Grives litornes à Pimprez.
- 1 Mouette tridactyle adulte à Pimprez.
- 1 chant de Bouscarle de Cetti au marais de Sacy.
- Le marais de Sacy n'est pas accessible: une observation très partielle se fait de la route.

VALLEE DE L'OISE (02)																			
WI 98	Grèbe castagneux	Grèbe huppé	Grèbe jougris	Grand Cormoran	Héron cendré	Cygne tuberculé	Tadome de belon	Canard colvert	Sarcelle d'hiver	Canard chipeau	Canard siffleur	Canard souchet	Nette rousse	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Éclat à duvet	Garrot à oeil d'or	Harle piette	Harle blèvre
Manicamps	1																		
Chauny																			
Viry-Noureuil	1	30		1													3		1
Beaufort (Pont des Planches)	5	14			1			5						1	33				
Beaufort (Gravières)		15				7									12			7	
Beaufort (La Frette)		8																	
Beaufort (L'Anglais Malade)	8	11						4						190	13				
La Fère		2						5											
Vendeuil		11		1					1					17					
Travecy					3			3	4								1		
Moy de l'Alsne	1	5												22	1				
Total vallée de l'Oise (02)	16	96	0	1	4	8	0	17	5	0	0	0	0	231	76	0	3	7	1
WI 98	Pouille d'eau	Foulique macroule	Vanneau huppé	Pluvier doré	Bécassine des marais	Chevalier culblanc	Chevalier sylvain	Combatant varié	Goéland brun	Goéland argentiné	Goéland cendré	Mouette rieuse	Marin-pêcheur	Pipit sploncelle	Bergeronnette grise	Bergeronnette des ruisseaux			
Manicamps			130																
Chauny												2							
Viry-Noureuil		139	65	2					3										
Beaufort (Pont des Planches)		400	350									1300							
Beaufort (Gravières)		110																	
Beaufort (La Frette)												1000							
Beaufort (L'Anglais Malade)		172																	
La Fère		64																	
Vendeuil		25																	
Travecy		70																	
Moy de l'Alsne	2	58										1							
Total vallée de l'Oise (02)	2	1038	545	2	0	0	0	0	0	3	0	2302	1	0	0	0	0	0	0

2 Mouettes tridactyles 1er hiver: une à Chauny, une à Viry-Noureuil.
2 dortoirs de Mouettes rieuses à Beaufort regroupant 2 300 oiseaux.
3 Garrots à oeil d'or femelles à Viry-Noureuil.
8 Harles piette: 7 femelles et un mâle.
1 Pie-grièche grise et 1 Traquet pâle à Viry-Noureuil.
150 Grèves litorne à Manicamps.

VALLEE DE L' AISNE (60)		Grèbe castagneux	Grèbe huppé	Grèbe jougris	Grand Cormoran	Héron cendré	Cygne tuberculé	Tadorne de belon	Canard colvert	Sarcelle d'hiver	Canard chipeau	Canard siffleur	Canard souchet	Nette rousse	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Éider à duvet	Garrot à oeil d'or	Harle pieffe	Harle blévre
WI 98																				
Buissonnet			1																	
Carondeau			4		1				8											
Louvefeau																				
Vivier du Grès																				
Belle Assise									15											
Pont de Berne			2			1			6											
Trosly Breuil			7				2													
Berneuil:Sucrerie																				
Berneuil: Alsne																				
Couloisy		4	6			2	2	2												
Attichy			2						32											
Vic/Alsne									33											
Génancourt									2											
Pierrefonds					1				55											
Vertefeuille									2											
Saint-Pierre		4	7						56											
l'Étot																				
Total vallée de l'Aisne (60)		8	30	0	1	3	4	2	209	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
WI 98		Poule d'eau	Fouque macroule	Varneau huppé	Pluvier doré	Bécassine des marais	Chevallier culblanc	Chevallier sylvain	Combatant varié	Goéland brun	Goéland argenté	Goéland cendré	Mouette rieuse	Marin-pêcheur	Pipit splancelle	Bergeronnette grise	Bergeronnette des ruisseaux			
Buissonnet			7																	
Carondeau			7																	
Louvefeau				1																
Vivier du-Grès																				
Belle-Assise																				
Pont de Berne																				
Trosly Breuil																				
Berneuil/Alsne																				
Berneuil/Alsne																				
Couloisy		3	11			1						4	1							
Attichy		12	27									3								
Vic/Alsne						2										1				
Génancourt																				
Pierrefonds			6	27																
Vertefeuille																				
Saint-Pierre		4	40											1						
l'Étot																				
Total vallée de l'Aisne (60)		40	273	0	0	0	3	0	0	0	0	0	7	2	1	0	0	0	0	0
1 canard mandarin à Pierrefonds																				
Bassins de Berneuil: Travaux de démolition de la sucrerie, accès aux bassins impossible.																				

ETANGS DU SUD DE L'OISE																			
WI 98	Grèbe castagneu	Grèbe huppé	Grèbe jougris	Grand Cormoran	Héron cendré	Cygne tuberculé	Tademe de belon	Canard colvert	Sarcelle d'hiver	Canard chipeau	Canard siffleur	Canard souchet	Nette rousse	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Eider à ailettes	Garrot à oeil d'or	Harle plette	Harle blévre
	Droizelles								15										
Versigny								32											
Montlognon																			
Désert		2			1			16											
Chaalis		2			1			9	2										
La Ramée		1		1				4											
Fontaine-Chaalis								1											
La Vallière		2		7	1			39											
L'Epine																			
Saint Maximin (gravière)																			
Gouveux (plaine)					1														
Commelles	5	11				5		37	4										
Creil (écluse)								9											
Toutevole	2	5			1			4											
Saint-Leu		5		1		2		25											
Boran (écluse)		2						15											
Boran (gravière)				1		10													
Les Fontaines	3							31											
Chantilly	19	14		2	10	9		131											
Grand Vivier		11		26	3	1		14	7										
Royumont								13											
Total étangs Sud Oise	29	55	0	38	18	27	0	395	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
WI 98	Poule d'eau	Foule macroule	Vanneau huppé	Pluvier doré	Bécassine des marais	Chevalier culblanc	Chevalier sylvain	Combattant varié	Goéland brun	Goéland argenté	Goéland cendré	Mouette rieuse	Martin-pêcheur	Pipit splanche	Bergeronnette grise	Bergeronnette des ruisseaux			
	Droizelles																		
Versigny	13	1																	
Montlognon																			
Désert			5																
Chaalis			18											1					
La Ramée																			
Fontaine-Chaalis	3	1										12							
La Vallière	1	6																	
L'Epine																			
Saint Maximin (gravière)													3						
Gouveux (plaine)					361														
Commelles	6	27										66	1						
Creil (écluse)	9	5																	
Toutevole		36										24				1			
Saint-Leu		25										32	2						
Boran (écluse)	5	6										10							
Boran (gravière)		1										2			2	1			
Les Fontaines	5	2										11							
Chantilly	86	156										40							
Grand Vivier	2											23							
Royumont	1	32																	
Total étangs Sud Oise	131	321	361	0	0	0	0	0	0	0	0	223	4	2	1	1	0	0	0

1 Râle d'eau aux étangs de Commelles

Nous n'avons malheureusement pas accès à l'étang de Lépine, qui est l'un des plus intéressants de ce secteur.

VALLEE DE L'AUTOMNE																			
WI 98	Grèbe castagneux																		
	Grèbe huppé																		
	Grèbe jougris																		
	Grand Cormoran																		
	Héron cendré																		
	Cygne tuberculé																		
	Tadome de belon																		
	Canard colvert																		
	Scarcelle d'hiver																		
	Canard chipeau																		
	Canard siffleur																		
Canard souchet																			
Nette rousse																			
Fuligule milouin																			
Fuligule morillon																			
Eider à duvet																			
Garrot à oeil d'or																			
Harle pieite																			
Harle bièvre																			
Remises Herneuse																			
Béthisy (la Motte)																			
Orrouy (st. épuration)																			
Pondron																			
Le Berval																			
Lieu-Restauré																			
Etang du Maroc	2						15												
Vauciennes							13												
Wallu						1	278	28											
Coyolles						1	11												
Total vallée de l'Automne	2	0	0	0	0	1	1	317	28	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
WI 98	Poule d'eau																		
	Foulque macroule																		
	Vanneau huppé																		
	Pluvier doré																		
	Bécassine des marais																		
	Chevalier culblanc																		
	Chevalier sylvain																		
	Combatant varié																		
	Goéland brun																		
	Goéland argénié																		
	Goéland cendré																		
Mouette rieuse																			
Marlin-pêcheur																			
Pipit spioncelle																			
Bergeronnette grise																			
Bergeronnette des ruisseaux																			
Remises Herneuse																			
Béthisy (la Motte)																			
Orrouy (st. épuration)																			
Pondron																			
Le Berval																			
Lieu-Restauré																			
Etang du Maroc	2	7																	
Vauciennes			5									1							
Wallu	1	7																	
Coyolles	2	2																	
Total vallée de l'Automne	5	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0

VALLEE DU THERAIN																			
WI 98	Grèbe castagneux	Grèbe huppé	Grèbe jougflis	Grand Cormoran	Héron cendré	Cygne tuberculé	Tadotne de béton	Canard colvert	Sarcelle d'hiver	Canard chipeau	Canard siffleur	Canard souchet	Nette rousse	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Eider à duvet	Garrot à oeil d'or	Harle plette	Harle blève
St Vaast les Mello		15				6		11											
Cires les Mello						2													
Mello	1	4		5		2		50						12				2	
Angy		5						7											
Houdainville		1																	
Saint Félix	2	7						2											
Villers St Sépulcre	1	10												6	1				
Bailleul		12						1											
Montreuil																			
Bresles						12													
Rochy-Condé																			
Allonne																			
Villers/Thère																			
Therdonne																			
Beauvais/Canada	4	11			15														
Troisereux		12						10						3					
Campdeville																			
Milly/Thérain	7	2			1			27											
Saint Omer						7													
Vallée du Thérain	15	79	0	5	0	45	0	108	0	0	0	0	0	18	4	0	0	2	0
WI 98	Poule d'eau	Fouleque macroule	Vanneau huppé	Pluvier doré	Bécassine des marais	Chevalier culblanc	Chevalier sylvain	Combatant varié	Goéland brun	Goéland argenté	Goéland cendré	Mouette rieuse	Marlin-pêcheur	Pipit spioncelle	Bergeronnette grise	Bergeronnette ruisseau	Laridés sp		
St Vaast les Mello		19																	
Cires les Mello		4																	
Mello		182																	
Angy		113																	
Houdainville																			
Saint Félix		125																	
Villers St Sépulcre	2	77																	
Bailleul																			
Montreuil																			
Bresles	1	3												25					
Rochy-Condé																			
Allonne																			
Villers/Thère																			
Therdonne																			
Beauvais/Canada		135												35					
Troisereux	15	29																	
Campdeville																			
Milly/Thérain	4	175																	
Saint Omer																			
Vallée du Thérain	22	862	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63	1	0	0	0	0	0	0
3 Oies cendrées à Troisereux 1 Bernache nonnette à Milly 1 Bernache du Canada à Mello et 7 à Angy 1 Fuligule à bec cerclé à Mello (sous réserve d'homologation) 2 hybrides Nettes rousse x Colvert à Angy 2 Limicoles SP à Bresles Mello: 2 Harles plettes femelles Le décompte dans cette zone est partiel car certains plans d'eau ne sont pas accessibles.																			

VALLEE DE L' AISNE (60)																					
WI 98		Grèbe castagneur	Grèbe huppé	Grèbe jougais	Grand Cormoran	Héron cendré	Cygne tuberculé	Tadome de belon	Canard colvert	Sarcelle d'hiver	Canard chipeau	Canard siffleur	Canard souchet	Nette rousse	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Eider à duvet	Canard à oeil d'or	Harle pielette	Harle blèvré	
Buissonnet			1																		
Carandéau			4		1				8												
Louvetéau																					
Vivier du Grès									15												
Belle Assise																					
Pont de Berne			2			1			6												
Trosly Breuil			7				2														
Berneuil:Sucrerie																					
Berneuil: Alsne																					
Couloisy		4	6			2	2	2													
Attichy			2						32												
Vic/Aisne									33												
Genancourt									2												
Pierrefonds			1						55												
Vertefeuille									2												
Saint-Pierre		4	7						56												
l'Etot																					
Total vallée de l'Aisne (60)		8	30	0	1	3	4	2	209	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
WI 98		Poule d'eau	Fouque macroule	Vanneau huppé	Pluvier doré	Bécasine des marais	Chevallier culblanc	Chevallier sylvain	Combatifant varié	Goéland brun	Goéland argenté	Goéland cendré	Mouette rieuse	Marlin-pêcheur	Pipit splancheille	Bergeronnette grise	Bergeronnette des ruisseau				
Buissonnet			7																		
Carandéau			7																		
Louvetéau			1																		
Vivier du Grès			15																		
Belle-Assise																					
Pont de Berne																					
Trosly Breuil				153																	
Berneuil/Alsne																					
Berneuil/Alsne																					
Couleisy		3	11			1							4	1							
Attichy		12	27										3								
Vic/Aisne						2															
Genancourt															1						
Pierrefonds			6	27																	
Vertefeuille																					
Saint-Pierre		4	40											1							
l'Etot																					
Total vallée de l'Aisne (60)		40	273	0	0	0	3	0	0	0	0	0	7	2	1	0	0	0	0	0	0
1 canard mandarin à Pierrefonds																					
Bassins de Bemeuil: Travaux de démolition de la sucrerie, accès aux bassins impossible.																					

ETANGS DU SUD DE L'OISE																		
WI 98	Grèbe castagneux																	
	Grèbe huppé	Grèbe jougils	Grand Cormoran	Héron cendré	Cygne tuberculé	Tadome de belon	Canard colvert	Sarcelle d'hiver	Canard chipeau	Canard siffleur	Canard souchet	Nette rousse	Fuligule milouin	Fuligule moillon	Eider à duvet	Garrot à oeil d'or	Harle pielette	Harle blévre
Droizelles							15											
Versigny							32											
Montlognon																		
Désert		2		1			16											
Chaalis		2		1			9	2										
La Ramée		1		1			4											
Fontaine-Chaalis							1											
La Vallière		2		7	1		39											
L'Epine																		
Saint Maximin (gravière)																		
Gouvieux (plaine)					1													
Commelles	5	11				5	37	4										
Créil (écluse)							9											
Toutevole	2	5			1		4											
Saint-Leu		5		1	2		25											
Boran (écluse)		2					15											
Boran (gravière)				1	10													
Les Fontaines	3						31											
Chantilly	19	14		2	10	9	131											
Grand Vivier		11		26	3	1	14	7										
Royaumont							13											
Total étangs Sud Oise	29	55	0	38	18	27	0	395	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0
WI 98	Poule d'eau																	
	Fouleque macroule	Vanneau huppé	Pluvier doré	Bécassine des marais	Chevalier culblanc	Chevalier sylvain	Combatant varié	Goéland brun	Goéland argenté	Goéland cendré	Mouette fieuse	Marlin-pêcheur	Pipit spioncelle	Bergamotte grise	Bergamotte des russeaux			
Droizelles																		
Versigny	13	1																
Montlognon																		
Désert			5															
Chaalis		18																
La Ramée												1						
Fontaine-Chaalis	3	1									12							
La Vallière	1	6																
L'Epine																		
Saint Maximin (gravière)																		
Gouvieux (plaine)				361														
Commelles	6	27									66	1						
Créil (écluse)	9	5																
Toutevole		36																
Saint-Leu		25									24				1			
Boran (écluse)	5	6									32	2						
Boran (gravière)		1									10							
Les Fontaines	5	2									2			2	1			
Chantilly	86	156									11							
Grand Vivier	2										40							
Royaumont	1	32									23							
Total étangs Sud Oise	131	321	361	0	0	0	0	0	0	0	223	4	2	1	1	0	0	0
1 Râle d'eau aux étangs de Commelles Nous n'avons malheureusement pas accès à l'étang de Lépine, qui est l'un des plus intéressants de ce secteur.																		

VALLEE DE L'AUTOMNE																			
WI 98	Grèbe castagneux																		
	Grèbe huppé																		
	Grèbe jougris																		
	Grand Cormoran																		
	Héron cendré																		
	Cygne tuberculé																		
	Tadome de belon																		
	Canard colvert																		
	Sarcelle d'hiver																		
	Canard chipeau																		
	Canard siffleur																		
	Canard souchet																		
	Nette rousse																		
Fuligule milouin																			
Fuligule morillon																			
Eider à duvet																			
Garrot à oeil d'or																			
Harle piebleu																			
Harle bièvre																			
Remises Hémeuse																			
Béthisy (la Motte)																			
Orrouy (st. épuration)																			
Pondron																			
Le Berval																			
Lieu-Restauré																			
Etang du Maroc	2						15												
Vauciennes							13												
Wallu						1	278	28											
Coyolles					1		11												
Total vallée de l'Automne	2	0	0	0	0	1	1	317	28	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
WI 98	Poule d'eau																		
	Fouille macroule																		
	Yanneau huppé																		
	Pluvier doré																		
	Bécassine des marais																		
	Chevalier culblanc																		
	Chevalier sylvain																		
	Combatant varié																		
	Goéland brun																		
	Goéland argentin																		
	Goéland cendré																		
	Mouette rieuse																		
	Martin-pêcheur																		
Pipit spioncelle																			
Bergeronnette grise																			
Bergeronnette des ruisseaux																			
Remises Hémeuse																			
Béthisy (la Motte)																			
Orrouy (st. épuration)																			
Pondron																			
Le Berval																			
Lieu-Restauré																			
Etang du Maroc	2	7																	
Vauciennes		5											1						
Wallu	1	7																	
Coyolles	2	2																	
Total vallée de l'Automne	5	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0

VALLEE DE L'OURCQ																				
WI 98	Grèbe castagneux	Grèbe huppé	Grèbe jougris	Grand Cormoran	Héron cendré	Cygne tuberculé	Tadorne de belon	Canard colvert	Sarcelle d'hiver	Canard chipecau	Canard siffleur	Canard souchet	Nette rousse	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Eider à duvet	Garrot à oeil d'or	Harle plette	Harle bièvre	
	Etangs de Fleury	8					2		18	14										
Etangs de la Ramée		1						44	14											
Corcy (la Tullerie)																				
Corcy (Village)																				
Longpont					1			2												
Étang du Buchet								6												
Étang de Silly								25												
Etangs des Têtes de Bourcq								14												
Étang de la queue d'Han	2	2	70	1																
Marolles (bords de l'Ourcq)	2																			
Autheuil en Valois								2												
Total vallée de l'Ourcq (02)	12	3	0	70	2	2	0	111	28	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
WI 98	Pouie d'eau	Fouille macroule	Vanneau huppé	Pluvier doré	Bécassine des marais	Chevalier culblanc	Chevalier sylvain	Combattant varié	Goéland brun	Goéland argenté	Goéland cendré	Mouette rieuse	Marlin-pêcheur	Pipit spioncelle	Bergeronnette grise	Bergeronnette des ruisseaux				
	Etangs de Fleury	34	3																	
Etangs de la Ramée																				
Corcy (la Tullerie)																				
Corcy (Village)	3																			
Longpont	1	2																		
Étang du Buchet																				
Étang de Silly	1	1																		
Etangs des Têtes de Bourcq	1	37																		
Étang de la queue d'Han		13																		
Marolles (bords de l'Ourcq)	5																			
Autheuil en Valois	2																			
Total vallée de l'Ourcq (02)	47	56	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
<p>Cormorans en vol puis posés sur les étangs de la Queue d'Han. Venaient de la vallée de la Marne proche.</p> <p>Vu environ 270 Tarins des Aulnes autour des divers étangs.</p> <p>Population de Sarcelles hivernantes dans les marais boisés entre les étangs de Fleury et de la Ramée:</p>																				

VALLEE DU THERAIN																					
WI 98	Grèbe castagneux	Grèbe huppé	Grèbe jougls	Grand Cormoran	Héron cendré	Cygne tuberculé	Tadoue de belon	Canard colvert	Sarcelle d'hiver	Canard chipecu	Canard siffleur	Canard souchet	Nette rousse	Fuligule milouin	Fuligule moillon	Eider à duvet	Garrot à oeil d'or	Harle pierle	Harle blévre		
	St Vaast les Mello		15				6		11												
Cires les Mello						2															
Mello	1	4		5		2		50						12					2		
Angy				5				7													
Houdainville				1																	
Saint Félix		2		7				2													
Villers St Sépulcre	1	10												6	1						
Bailleul		12						1													
Montreuil																					
Bresles						12															
Rochy-Condé																					
Allonne																					
Villers/Thère																					
Therdonne																					
Beauvais/Canada	4	11				15															
Troisereux		12						10							3						
Campdeville																					
Milly/Thérain	7	2				1		27													
Saint Omer						7															
Valleée du Thérain	15	79	0	5	0	45	0	108	0	0	0	0	0	18	4	0	0	2	0	0	
WI 98	Poule d'eau	Fouleque macroule	Vannequ huppé	Pivier doré	Bécassine des marais	Chevalier culblanc	Chevalier sylvain	Combattant varié	Goéland brun	Goéland argenté	Goéland cendré	Mouette rieuse	Martin-pêcheur	Pipit spioncella	Bergeronnette grise	Bergeronnette ruisseau	Laridés sp				
	St Vaast les Mello	19																			
Cires les Mello	4																				
Mello	182																				
Angy	113																				
Houdainville																					
Saint Félix		125																			
Villers St Sépulcre	2	77																			
Bailleul																					
Montreuil																					
Bresles	1	3													25						
Rochy-Condé																					
Allonne																					
Villers/Thère																					
Therdonne																					
Beauvais/Canada		135													35						
Troisereux	15	29																			
Campdeville																					
Milly/Thérain	4	175																			
Saint Omer																					
Valleée du Thérain	22	862	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63	1	0	0	0	0	0	0	0	0

3 Oies cendrées à Troisereux
1 Bernache nonnette à Milly
1 Bernache du Canada à Mello et 7 à Angy
1 Fuligule à bec cerclé à Mello (sous réserve d'homologation)
2 hybrides Nette rousse x Colvert à Angy
2 Limicoles SP à Bresles
Mello: 2 Harles piettes femelles
Le décompte dans cette zone est partiel car certains plans d'eau ne sont pas accessibles.

VALLEE DE L'EPTÉ																		
WI 98	Grèbe castagneux																	
	Grèbe huppé	Grèbe jougris	Grand Cormoran	héron, cendré	Cygne tuberculé	Tadome de belon	Canard colvert	Sarcelle d'hiver	Canard chipeau	Canard siffleur	Canard souchet	Nette rousse	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Eider à duvet	Garot à oeil d'or	Harle pieffe	Harle bièvre
Etangs de la Villetertre	7						10											
Etangs du Vaumain																		
Gravières de Dangu	6	17		45	2	3							1	1				
Gravières de Neaufles	11	11		5	4	4			16				14	9				
Gravières de Gisors	1	1		1	2	6		50					1					
Caravanning de Gisors																		
Total vallée de l'Epte	25	29	0	51	8	13	0	75	0	16	0	0	0	16	10	0	0	0
WI 98	Poule d'eau																	
	Foulque macroule	Vanneau huppé	Pluvier doré	Bécassine des marais	Chevalier culblanc	Chevalier sylvain	Combattant varié	Goéland brun	Goéland argenté	Goéland cendré	Goéland sp	Mouette rieuse	Martin-pêcheur	Pipit spioncelle	Begeronnette grise	Begeronnette des ruisseau		
Etangs de la Villetertre	5	34																
Décharge de la Villetertre																		
Etangs du Vaumain																		
Gravières de Dangu		21										200						
Gravières de Neaufles	5	219									2	10						
Gravières de Gisors																		
Caravanning de Gisors																		
Total vallée de l'Epte	10	274	0	0	0	0	0	0	0	0	2	210	0	0	0	0	0	0
<p>Effectif de poules d'eau très sous estimé. Canard chipeau: 7 mâles et 9 femelles. Fuligule milouin: 7 mâles et 9 femelles. Fuligule morillon: 6 mâles et 4 femelles. Décharge de la Villetertre non visitée.</p>																		

WI 1998 OISE																			
WI 1998																			
	Grèbe castagneux	Grèbe huppé	Grèbe jougris	Grand Cormoran	Héron cendré	Cygne tuberculé	Tadorne de belon	Canard colvert	Sarcelle d'hiver	Canard chipeau	Canard siffleur	Canard souchet	Nette rousse	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Eider à duvet	Garrot à oeil d'or	Harle piefle	Harle bièvre
Vallée de l'Aisne (02)																			
Vallée de l'Aisne (60)	8	30		1	3	4	2	209											
Vallée de l'Oise (60)	14	184		373	20	65	3	266	13	3			686	207			6	2	6
Vallée de l'Oise (02)	12	96		1	4	8		17	5				231	76			3	7	1
Vallée de l'Ourcq (02)	12	3		70	2	2		111	28										
Vallée de l'Automne (60)	2					1	1	317	28										
Etang du Sud de l'Oise (60)	29	44		12	15	26		368											
Etang du Val d'Oise (95)		11		14	3	1		27	7										
Vallée du Thérain (60)	15	79		5		45		108						18	4				2
Vallée de l'Epte (60)	7							10											
Vallée de l'Epte (27)	18	29		51	8	13		65	16				16	10					
Total Département OISE	75	337	0	391	38	141	6	1278	41	3	0	0	0	704	211	0	6	4	6
Total WI 1998	117	476	0	527	55	165	6	1498	81	19	0	0	0	951	297	0	9	11	7
WI 1998																			
	Poule d'eau	Fouque macroule	Vanneau huppé	Pluvier doré	Bécassine des marais	Chevalier culblanc	Chevalier sylvain	Combattant varié	Goéland brun	Goéland argentin	Goéland cendré	Mouette rieuse	Marin-pêcheur	Pipit spioncelle	Bergaonnette grise	Bergaonnette des ruisseaux	Lairés sp	Goéland sp	
Vallée de l'Aisne (02)																			
Vallée de l'Aisne (60)	40	273				3						7	2	1					
Vallée de l'Oise (60)	3	1494	93									174	1						
Vallée de l'Oise (02)	2	1038	545	2								2302	1						
Vallée de l'Ourcq (02)	47	56																	
Vallée de l'Automne (60)	5	21										1							
Etang du Sud de l'Oise (60)	128	289	361									200	4	2	1	1			
Etang du Val d'Oise (95)	3	32										23							
Vallée du Thérain (60)	22	862										63	1						
Vallée de l'Epte (60)	5	34																	
Vallée de l'Epte (27)	5	240										210							2
Total Département OISE	203	2973	454	0	0	3	0	0	0	0	0	445	8	3	1	1	0	0	0
Total WI 1998	260	4339	999	2	0	3	0	0	0	0	0	2980	9	3	1	1	0	2	0